

IRSEM

INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE



Service historique
de la Défense

Novembre 2020

LA COLLECTE DE LA MÉMOIRE COMBATTANTE AU SEIN DES FORCES ARMÉES

ÉTATS-UNIS, FRANCE

Dr Christophe Lafaye

Chercheur Défense et société à l'IRSEM



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉTUDE – n° 76



LA COLLECTE DE LA MÉMOIRE COMBATTANTE AU SEIN DES FORCES ARMÉES

ÉTATS-UNIS, FRANCE

Dr Christophe Lafaye

Chercheur Défense et société à l'IRSEM

Lieu de conservation des archives des ministères chargés des affaires militaires depuis l'origine, le Service historique de la Défense (SHD) dispose en outre d'une bibliothèque spécialisée parmi les plus riches de France. Il est également chargé d'homologuer, de répertorier et de rassembler les éléments de la symbolique militaire (emblèmes et insignes) et de contribuer aux travaux relatifs à l'histoire de la Défense.

Pour citer cette étude

Christophe Lafaye, *La Collecte de la mémoire combattante au sein des forces armées (États-Unis, France)*, Étude n° 76, IRSEM/SHD, novembre 2020.

Dépôt légal

ISSN : 2268-3194

ISBN : 978-2-11-152717-1

DERNIÈRES ÉTUDES DE L'IRSEM

75. *Les Représentations géopolitiques du droit international dans les négociations internationales sur la sécurité et la stabilité du cyberspace / The geopolitical representations of international law in the international negotiations on the security and stability of cyberspace*
François DELERUE, Frédérick DOUZET, Aude GÉRY
74. *Réalités opérationnelles de l'environnement arctique. Approches transdisciplinaires et transsectorielles des impacts du changement climatique dans les sous-régions arctiques*
Magali VULLIERME (dir.)
73. *La Diplomatie des garde-côtes en Asie du Sud-Est*
Benoît de TRÉGLODÉ et Éric FRÉCON (dir.)
72. *La Criticité des matières premières stratégiques pour l'industrie de défense*
Raphaël DANINO-PERRAUD
71. *Le Sri Lanka, l'Inde et le Pakistan face à la Belt and Road Initiative chinoise*
Raphaëlle KHAN
70. *Risques géopolitiques, crises et ressources naturelles. Approches transversales et apport des sciences humaines*
Sarah ADJEL, Angélique PALLE et Noémie REBIÈRE (dir.)
69. *Contemporary Society-centric Warfare: Insights from the Israeli experience*
Jonathan (Yoni) SHIMSHONI and Ariel (Eli) LEVITE
68. *Les États-Unis divisés : la démocratie américaine à l'épreuve de la présidence Trump*
Frédérick GAGNON, Frédéric HEURTEBIZE et Maud QUESSARD (dir.)

ÉQUIPE

Directeur

Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER

Directeur scientifique

Jean-Vincent HOLEINDRE

Secrétaire général

CRG1 (2S) Étienne VUILLERMET

Chef du soutien à la recherche

Caroline VERSTAPPEN

Éditrice

Chantal DUKERS

Retrouvez l'IRSEM sur les réseaux sociaux :

@ <https://www.irsem.fr>



@IRSEM1



AVERTISSEMENT : l'IRSEM a vocation à contribuer au débat public sur les questions de défense et de sécurité. Ses publications n'engagent que leurs auteurs et ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère des Armées.

© 2020 Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM).

PRÉSENTATION DE L'IRSEM

Créé en 2009, l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) est un organisme extérieur de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées. Composé d'une quarantaine de personnes, civiles et militaires, sa mission principale est de renforcer la recherche française sur les questions de défense et de sécurité.

L'équipe de recherche est répartie en six domaines :

- Le domaine Espace euratlantique – Russie analyse les évolutions stratégiques et géopolitiques en Amérique du Nord, en Europe, en Russie et dans l'espace eurasiatique qui comprend l'Europe orientale (Moldavie, Ukraine, Biélorussie), le Caucase du Sud (Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan) et les cinq pays d'Asie centrale. Il s'intéresse plus particulièrement à la compétition de puissances dans cette zone, aux évolutions du rôle de l'OTAN, à la sécurité maritime et aux stratégies d'influence.

- Le domaine Afrique – Asie – Moyen-Orient analyse les évolutions stratégiques et géopolitiques en Afrique, Asie et Moyen-Orient, autour des axes transversaux suivants : autoritarisme politique et libéralisation économique dans les pays émergents ; rôle et place des armées et des appareils de sécurité dans le fonctionnement des États et des sociétés ; enjeux stratégiques et de sécurité régionale ; idéologies, nationalismes et recomposition des équilibres interétatiques régionaux.

- Le domaine Armement et économie de défense s'intéresse aux questions économiques liées à la défense et, plus largement, a vocation à traiter des questions stratégiques résultant des développements technologiques, des problématiques d'accès aux ressources naturelles et de celles liées aux enjeux environnementaux. Les travaux de recherche du domaine s'appuient sur une approche pluridisciplinaire, à la fois qualitative et quantitative, qui mobilise des champs scientifiques variés : économie de défense, histoire des technologies, géographie.

- Le domaine Défense et société est à l'interface des problématiques spécifiques au monde militaire et des évolutions sociétales auxquelles celui-ci est confronté. Les dimensions privilégiées sont les suivantes : lien entre la société civile et les armées, sociologie du

personnel militaire, intégration des femmes dans les conflits armés, relations entre pouvoir politique et institution militaire, renouvellement des formes d'engagement, socialisation et intégration de la jeunesse, montée des radicalités. Outre ses activités de recherche, le domaine Défense et société entend aussi promouvoir les questions de défense au sein de la société civile, auprès de l'ensemble de ses acteurs, y compris dans le champ académique.

- Le domaine Stratégies, normes et doctrines a pour objet l'étude des conflits armés contemporains, en particulier sous leurs aspects politiques, militaires, juridiques et philosophiques. Les axes de recherche développés dans les productions et événements réalisés portent sur le droit international, en particulier sous l'angle des enjeux technologiques (cyber, intelligence artificielle, robotique), les doctrines de dissuasion, la maîtrise des armements avec la lutte contre la prolifération et le désarmement nucléaires. Les transformations des relations internationales et leurs enjeux de puissance et de sécurité ainsi que la philosophie de la guerre et de la paix font également partie du champ d'étude.

- Le domaine Renseignement, anticipation et menaces hybrides mène des recherches portant sur la fonction stratégique « connaissance et anticipation » mise en avant par le Livre blanc de la défense depuis 2008. Ce programme a donc d'abord pour ambition de contribuer à une compréhension plus fine du renseignement entendu dans son acception la plus large (c'est-à-dire à la fois comme information, processus, activité et organisation) ; il aspire ensuite à concourir à la consolidation des démarches analytiques, notamment dans le champ de l'anticipation ; enfin, il travaille sur les différentes dimensions de la guerre dite « hybride », en particulier les manipulations de l'information. Le domaine contribue du reste au renforcement du caractère hybride de l'IRSEM en diffusant des notes se situant à l'intersection de la recherche académique et de l'analyse de renseignement en sources ouvertes.

BIOGRAPHIE

Christophe Lafaye, docteur en histoire de l'université d'Aix-Marseille et archiviste, a été chercheur à l'IRSEM (novembre 2019-octobre 2020) dans le domaine « Défense et société ». Il est chercheur associé au GRHIS de l'université de Rouen (EA 3831) et officier de réserve de l'armée de terre. Sa thèse, publiée chez CNRS éditions, *L'Armée française en Afghanistan (2001-2012)*. *Le génie au combat*, a obtenu le Prix d'Histoire militaire 2014 du ministère de la Défense, une lettre de félicitations dans le cadre du prix de l'Institut des hautes études de la Défense nationale (IHEDN) 2014-2015, ainsi que le prix Raymond Poincaré 2017 de l'Union des officiers de réserve (UNOR). Ses recherches portent sur la collecte dans une perspective transdisciplinaire (histoire, sociologie, anthropologie, archivistique) et sur la mise en récit de l'expérience combattante des XX^e et XXI^e siècles.

Contact : christophe.lafaye@gmail.com

SOMMAIRE

RÉSUMÉ.....	11
INTRODUCTION	13
I. DU CHAMP DE BATAILLE AU CENTRE D'ARCHIVES : LES <i>MILITARY HISTORY OPERATIONS</i> AUX ÉTATS-UNIS.....	19
Les origines du concept d'histoire militaire opérationnelle	22
Le temps des expérimentations	24
Institutionnalisation du concept d'histoire militaire opérationnelle.....	30
II. DES CENTRES D'ARCHIVES INSTITUTIONNELS VERS LE CHAMP DE BATAILLE ? LES COLLECTES DU MINISTÈRE DES ARMÉES EN FRANCE.....	35
Le rôle pionnier du Service historique de l'armée de l'air (1974-2005).....	36
<i>Origine et développement de la section d'histoire orale</i>	37
<i>La méthodologie de collecte des témoignages oraux</i>	41
<i>Évolutions de la politique de collecte</i>	46
Les archives orales du Service historique de la marine (1979-2005).....	49
<i>La politique et les campagnes de collecte de témoignages oraux</i>	50
<i>La méthodologie de collecte des témoignages oraux</i>	52
Les archives orales du Service historique de l'armée de terre (1996-2005)	55
<i>Les campagnes de collecte de témoignages oraux</i>	56
<i>La méthodologie de collecte des témoignages oraux</i>	57
L'histoire orale au service historique de la gendarmerie nationale (1997-2008)...	59
<i>La politique et la campagne de collecte de témoignages oraux</i>	59
<i>La méthodologie de collecte des témoignages oraux</i>	61
La division des témoignages oraux du service historique de la défense (2005-2020)	61
<i>Le programme de collecte de témoignages oraux</i>	64
<i>Les instruments de recherche</i>	66
CONCLUSION.....	69
BIBLIOGRAPHIE.....	73

RÉSUMÉ

Produire un retour d'expérience (RETEX) au sein de l'institution militaire nécessite de s'intéresser à la diversité et à la transversalité des expériences humaines (des soldats jusqu'aux généraux, des ennemis, des populations civiles, etc.) Ce qui apparaît fondamental pour le monde militaire s'avère essentiel dans le domaine des études de la guerre. Où se situe la réalité de l'expérience que l'on souhaite analyser ? Quelles sources sont mobilisables pour étudier spécifiquement l'expérience combattante et quelles sont leurs modalités d'élaboration ? Cette étude souhaite mettre en lumière les sources permettant de travailler sur la mémoire combattante, en distinguant les modes de collecte pratiqués aux États-Unis et en France. Le développement exponentiel des archives personnelles numériques produites par les combattants sur le théâtre d'opération (journaux personnels, vidéos, photos, documents de travail, courriels, etc.) et leur problème de conservation, imposent une collecte volontariste de ces précieuses données au risque de les voir disparaître. Pour répondre à ce défi pour les armées comme pour la recherche, de nouvelles pistes doivent être explorées comme une collecte *in situ* sur le champ de bataille ou immédiatement après le retour des militaires des théâtres d'opérations.

SIGLES

AFAS	Association française des archives sonores
AHP	<i>Army Historical Program</i>
BSS	Bande sahélo-saharienne
CDEC	Centre de doctrine et d'enseignement du commandement
CMH	Center of Military History
CORDS	<i>Civil Operations Revolutionary Development Program</i>
DGSE	Direction générale de la sécurité extérieure
DMPA	Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives
DTO	Département des témoignages oraux
ECPAD	Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense
EMA	État-major des armées
EMAT	État-major de l'armée de terre
EOT	<i>End of Tour (Interview Program)</i>
FAL	Forces aériennes libres
I&HS	Information & Historical Service
IHTP	Institut d'histoire du temps présent
MHD	Military History Detachment
MSH	Maison des sciences de l'homme
OCMH	Office of Chief Military History
ONAC	Office national des anciens combattants
RETEX	Retour d'expérience
RG	Régiment du génie
SDECE	Service de documentation extérieure et de contre-espionnage
SHAA	Service historique de l'armée de l'air
SHAT	Service historique de l'armée de terre
SHD	Service historique de la Défense
SHGN	Service historique de la gendarmerie nationale
SHM	Service historique de la marine
TO	Témoignages oraux

INTRODUCTION

Certainement, la bataille a toujours des surprises, mais elle en a d'autant moins que le sens et la connaissance du réel ont présidé davantage à l'éducation du combattant, ou sont plus répandus dans ses rangs. Étudions donc l'homme dans le combat car c'est lui qui fait le réel.

Charles Ardant du Picq

Où se situe la réalité de l'expérience que l'on souhaite analyser ? Quelles sources sont mobilisables pour étudier spécifiquement l'expérience combattante et quelles sont leurs modalités d'élaboration ? Produire un retour d'expérience (RETEX) au sein de l'institution militaire nécessite de s'intéresser à la diversité et à la transversalité des expériences humaines (des soldats jusqu'aux généraux, des ennemis, des populations civiles, etc.) Ce qui apparaît fondamental pour le monde militaire s'avère essentiel dans le domaine des études de la guerre. Cette étude souhaite mettre en lumière les sources permettant de travailler sur la mémoire combattante, en distinguant les modes de collecte pratiqués aux États-Unis et en France. Pensées initialement pour préparer les guerres et contribuer à la formation des officiers, la constitution des fonds d'archives des armées en France et aux États-Unis prend deux chemins différents au milieu du XX^e siècle fécondant deux traditions historiographiques distinctes : une s'appuyant sur l'histoire de la bataille et des élites militaires, l'autre se concentrant sur l'histoire des unités et le vécu des combattants. Au XXI^e siècle, à la suite d'une fécondation mutuelle, les champs historiographiques en France et aux États-Unis tendent à converger pour apporter leurs contributions aux études de la guerre (*War Studies*).

Dès les années 1940 aux États-Unis – en lien avec le développement de la sociologie et les méthodes liées au journalisme de terrain, mais aussi en fonction des progrès techniques d'enregistrement de la parole et de l'image –, les forces armées ont développé une méthode de collecte de données *in situ* sur le champ de bataille. Saisis sur le vif, ces fonds d'archives constitués dans le cadre de *Military History Operations* (MHO ou histoire

militaire opérationnelle), alimentent le retour d'expérience de l'armée américaine ainsi que ses archives patrimoniales. Institutionnalisée à partir de la guerre du Vietnam, cette histoire militaire opérationnelle est pilotée par le Centre pour l'histoire militaire (CHM) créé en 1973. Elle connaît un fort développement au cours de la guerre froide avant de subir des restrictions budgétaires problématiques à l'heure de l'explosion des nouvelles archives numériques produites par les soldats eux-mêmes sur le champ de bataille. Ces équipes conservent un rôle important sur l'adaptation de l'armée américaine. Leurs travaux sont mis à profit pour l'élaboration de la doctrine de contre-insurrection au milieu de la première décennie des années 2000. Cette mémoire combattante est collectée essentiellement sur le champ de bataille puis versée dans les centres d'archives institutionnels pour exploitation et conservation.

Comme le souligne André Thiéblemont : « En l'absence d'enquêteur accompagnant les unités en opération et enregistrant *in situ* ce qui se dit ou ce qui se fait dans la communauté combattante, il est nécessaire de recourir aux témoignages oraux¹. » À partir du développement de l'histoire orale dans le courant des années 1970, les services des archives des armées françaises développent des programmes institutionnels de recueil de témoignages oraux. Initiés par le général Christienne du Service historique de l'armée de l'air – lui-même inspiré par les pratiques américaines –, ils s'étendent progressivement à la marine, à l'armée de terre et à la gendarmerie jusqu'à la création du Service historique de la Défense (SHD), qui les fédère au sein d'une même division. À l'exception notable d'une campagne de collecte pionnière menée par l'armée de l'air pendant la guerre du Golfe (1990-91) puis de recueils ponctuels concernant les opérations *Licorne* en Côte d'Ivoire et *Pamir* en Afghanistan menées par l'armée de terre, peu de témoignages oraux sont collectés sur le théâtre d'opération.

1. André Thiéblemont, *Expériences dans l'armée de terre. Unités de combat en Bosnie (1992-95)*, Les documents du C2SD, n° 42, t. 1, p. 15.



Sapeurs en Indochine (© 19° RG)

Sapeurs dans la Bande sahélo-saharienne (© 19° RG)

En 2018, une expérimentation menée par la division des archives orales permet de constituer des fonds à partir d'une large collecte au sein des unités combattantes de la 1^{re} division de retour de la Bande sahélo-saharienne (BSS) depuis la métropole. Au sein du ministère des Armées, la mémoire combattante est essentiellement collectée à partir des centres d'archives institutionnels dans une perspective patrimoniale. Toutefois, face à la fragilité des archives personnelles numériques produites par les soldats durant leurs déploiements, qui constituent des sources importantes pour compléter les archives publiques collectées par le SHD lui-même, un mouvement vers le champ de bataille pourrait être extrêmement profitable.

À côté des travaux de recherche universitaires – qui trouvent des prolongements dans les publications de la Division recherches, études et enseignement (DREE) du Service historique de la Défense – et des missions patrimoniales et mémorielles dévolues aux armées, existe une place pour une histoire militaire opérationnelle, véritable trait d'union entre ces deux premières approches qui peuvent connaître des tensions². Elle suppose une réflexion d'ensemble sur la constitution des archives et leur exploitation. La question centrale de l'histoire militaire opérationnelle serait : comment constituer des fonds afin de préserver l'expérience combattante très contemporaine (objectif patrimonial) permettant de réaliser des études universitaires (sources solides et exploitables), mais aussi d'alimenter un processus de retour d'expérience (RETEX) des armées (adaptation des forces et d'anticipation des besoins) s'appuyant sur une méthodologie pluridisciplinaire issue des sciences humaines et sociales (la collecte et l'archivage de l'expérience combattante du XXI^e siècle)³.

2. Voir Robert Franck, général (2S) Henri Bentégeat, Guillaume Pickety, *L'Histoire au ministère des Armées. Rapport sur « une fonction », des missions et des institutions*, Ministère des Armées, 2019, 88 p.

3. Cette première étude s'appuie sur notre mémoire de Master II professionnel réalisé sur la collecte, l'archivage et la valorisation de l'expérience combattante du XXI^e siècle, sous la direction du professeur Jean Vigreux. Il s'intègre dans un stage professionnel de six mois, mené au sein de la division des témoignages oraux du Service historique de la Défense où nous avons réalisé une collecte expérimentale au sein de la 1^{re} division de l'armée de terre. Ce travail a

Pour débiter cette réflexion, notre étude souhaite revenir sur les modes de constitution des fonds d'archives de la mémoire combattante aux États-Unis puis en France. Dans un premier temps, nous étudierons comment les États-Unis construisent leurs fonds d'archives sur la mémoire combattante à partir d'une collecte sur le champ de bataille. Dans un deuxième temps, nous développerons l'exemple français de construction de fonds à partir de recueils réalisés depuis le centre d'archives institutionnel. La révolution numérique en cours place le combattant comme un acteur de plus en plus prolifique dans la production de données sur sa propre expérience du combat. Ces bouleversements tendent de plus en plus vers la nécessité de faire converger ces deux modèles. Pour autant, la France serait-elle prête à envoyer des équipes de chercheurs et d'archivistes sur les théâtres de guerre ?

fait l'objet d'une restitution en 2019 en présence de M. Bertrand Fonk, chef du Département des fonds d'archives, M. Frédéric Queguineur, Mme Claire Miot de la Division recherche, études et enseignement et du commandant Romain Choron, chef de la Division des témoignages oraux.

I. DU CHAMP DE BATAILLE AU CENTRE D'ARCHIVES : LES *MILITARY HISTORY* OPERATIONS AUX ÉTATS-UNIS

L'usage des sciences humaines et sociales apparaît au sein de l'armée américaine durant la Seconde Guerre mondiale. « Au début du [XX^e] siècle », précise Gilles Krugler, « les états-majors occidentaux se dotent peu à peu de services historiques en vue de préparer et d'apprendre de l'engagement de leurs unités. Tel n'est pourtant pas le cas de l'armée des États-Unis d'Amérique qui – à la veille de la Première Guerre mondiale – ne possède encore aucune structure à vocation historique¹. » Dans les années 1930, une histoire militaire savante s'affirme progressivement à l'extérieur des murs des enceintes militaires. L'importance de cet enseignement dans les écoles d'officiers et leur proximité avec le monde universitaire constitue vraisemblablement le terreau fécond sur lequel se bâtit un rapprochement fondant l'approche américaine des *War Studies* où l'histoire joue un rôle important. Il faut attendre l'année 1942, pour voir apparaître des organismes principalement tournés vers la préservation, l'analyse et la diffusion de l'expérience des combats.

D'abord expérimentale, cette nouvelle capacité est institutionnalisée à partir de la guerre de Corée puis étendue à l'ensemble des composantes des forces armées américaines dans le monde. Elle donne naissance au concept de *Military History Operations* (MHO). La mission de l'historien de terrain est de suivre les opérations sur le champ de bataille pour collecter, documenter et participer à l'analyse de leur déroulement. Il est intégré au sein de détachements d'historiens militaires (*Military History Detachment*). Cette recherche est à vocation patrimoniale mais aussi opérationnelle. Elle permet – dans les premiers temps de son existence – d'écrire les récits des campagnes militaires avec une approche globale (du combattant

1. Gilles Krugler, « Historians in Combat. L'armée américaine et le concept de *Military History Operations* », *Revue historique des armées*, n° 257, 2009, p. 1-21.

au général) puis progressivement – dans un second temps de son développement – de devenir un outil d’aide au commandement et de retour d’expérience. Elle se concrétise par la mise en place « d’une filière de militaires et d’officiers historiens visant à enrichir le travail des universitaires civils [aboutissant] à la création de détachements tactiques d’histoire chargés de collecter des informations et d’analyser les opérations en cours² ». Ces équipes déployées sur le terrain sont des capteurs spécialement formés pour cette tâche, rattachés au centre d’histoire militaire de l’armée de terre américaine (The US Army Center Of Military History), et supervisant, en outre, le programme d’histoire de l’armée (*Army Historical Program*), partie intégrante du manuel consacré à l’histoire militaire opérationnelle³. Elle connaît une intégration en trois temps au sein des forces armées : la phase des prémisses et de la naissance du concept (1775-1943), celle des expérimentations (1943-1950) puis celle de son institutionnalisation (1950-1973).

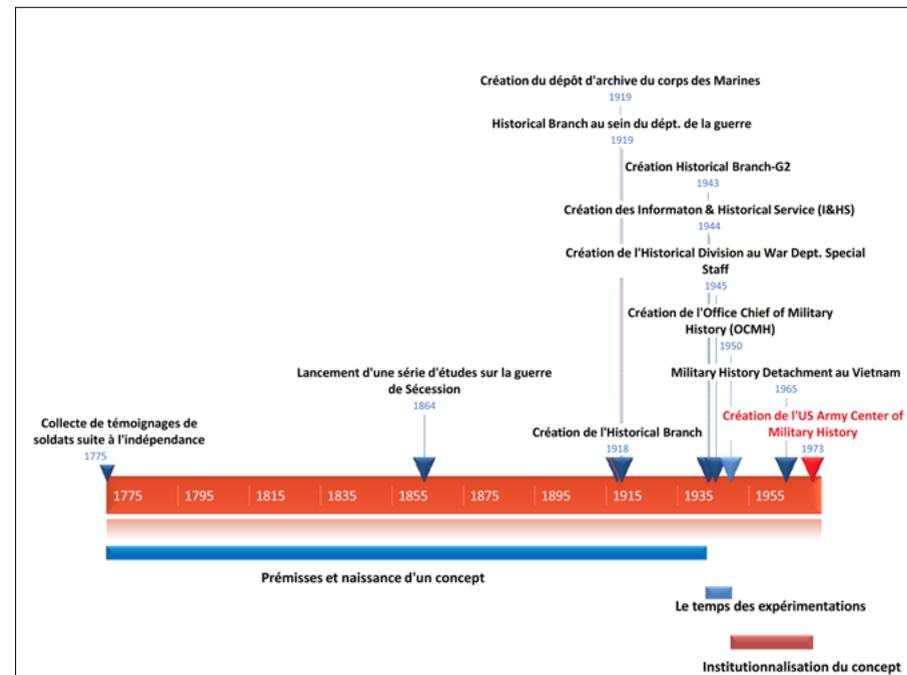
Les évolutions épistémologiques des sciences humaines et sociales accompagnent souvent les dynamiques de constitution de nouveaux corpus de données de recherche et peuvent même stimuler l’innovation. Dans ces deux domaines (institutionnalisation d’une recherche historique à vocation opérationnelle et les effets du progrès de la science historique sur la constitution des archives), les États-Unis font figure de pionniers. L’avènement puis l’institutionnalisation des MHO et de ses méthodes au sein de l’armée américaine, suscitent des initiatives en Europe et plus particulièrement en France au sein des services historiques des armées. D’un point de vue méthodologique, les États-Unis sont en pointe grâce à une appropriation précoce des archives orales et à un concept de MHO mis en œuvre la première fois durant la Seconde Guerre mondiale⁴. En collectant sur le champ de bataille,

2. *Ibid.*, p. 2.

3. ATP 1-20, *Military History Operations*, Headquarters, department of The Army, juin 2014.

4. Christophe Lafaye (lieutenant), *Les Military History Operations : histoire et évolution d’un concept au sein de l’armée américaine. Quel intérêt pour l’armée*

sur le vif, les forces armées américaines sont en mesure de tirer profit de leurs nombreuses expériences des combats.



Chronologie de l’évolution des opérations d’histoire militaire (1775-1973).

La captation de l’expérience opérationnelle est le travail des *Military History Detachment* (ou détachements d’histoire militaire), qui interviennent lors des opérations engageant des unités de l’armée américaine⁵. Cette captation de l’expérience opérationnelle s’accompagne de la constitution de fonds spécifiques d’archives (audio, vidéos, images, archives, etc.) utilisables immédiatement par le commandement. Elles constituent de véritables sources pour les universitaires civils une fois leur délai de communicabilité atteint. Les chercheurs de l’armée

française ?, Rapport pour la délégation du patrimoine de l’armée de terre, décembre 2016, 30 p.

5. À l’extérieur des frontières du pays comme à l’intérieur.

américaine produisent des études pour des destinataires aussi variés que les écoles publiques (partie du programme scolaire touchant l'histoire du temps présent), le grand public (récit des engagements contemporains), les centres d'entraînement des armées (retours d'expériences tactiques) ou leurs unités (mise à jour des décorations et des traditions). Le contenu des synthèses adressées aux citoyens américains constitue l'histoire officielle des engagements de l'armée américaine. En communication restreinte, les synthèses tactiques à destination des centres d'entraînement peuvent être d'une très grande précision. Mises à profit dans les phases de préparation opérationnelle des unités, elles permettent une adaptation plus rapide aux conditions du futur déploiement.

LES ORIGINES DU CONCEPT D'HISTOIRE MILITAIRE OPÉRATIONNELLE

Dès la guerre d'indépendance (1775-1783), le pouvoir politique souhaite préserver la mémoire des combats, pressentant sans doute leur caractère fondateur. Cela se traduit par une vague de recueil de témoignages oraux, qui restent sans suite jusqu'à la fin de la guerre de Sécession. L'histoire n'est pas pour autant absente de la formation des officiers au sein de l'académie de West Point, créée le 16 mars 1802. La connaissance des guerres du passé est un point important de la formation des futurs chefs. Elle s'écrit à partir de mémoires personnelles, de lettres, de rapports ou même de compilations d'articles de journaux. Le professeur Dennis Hart Mahan (1802-1871), officier du génie et professeur à l'académie militaire, écrit les premières doctrines de l'armée américaine (fortifications, tactiques, stratégie) à partir de l'étude des guerres napoléoniennes⁶. Il n'existait cependant pas de structure dédiée à l'étude historique au sein de

6. Il publie une série d'ouvrages sur le génie français : « *Treatise on Field Fortifications* » (1836), « *Elementary Course of Civil Engineering* » (1837), « *Elementary Treatise of on Advanced Guard, Outposts and Detachment Service of Troops* » (1847), etc.

l'armée américaine, qui ne s'intéressait pas non plus aux leçons à tirer de ses propres engagements (comme la guerre de 1812).

La guerre de Sécession (1861-1865) est à l'origine d'un premier changement. Le département de la Guerre choisit de collecter et de compiler toutes les archives des unités ayant participé aux combats. Lancée en 1864, en pleine guerre, cette compilation de données s'achève en 1901, par la fin de la publication de 128 volumes. Les ouvrages contiennent des sources primaires et présentent seulement le point de vue du commandement. Ce modèle de compilation est repris en 1902, pour documenter la guerre hispano-américaine (1898), l'intervention en Chine (1899-1901) et aux Philippines (1899-1902). En 1903, l'armée américaine se dote pour la première fois d'un état-major général (*General Staff Corps*), qui définit une mission pour l'histoire militaire : « la préparation d'une histoire technique des opérations militaires des États-Unis⁷ ». Cependant, il ne se développe pas réellement de structure historique en son sein. Pour autant, si elle n'est pas institutionnalisée, la réflexion sur l'art militaire à partir de l'expérience combattante n'est pas absente. Les études sur la stratégie, la tactique, l'histoire des campagnes sont écrites par des militaires ayant servi sur les différents théâtres d'opérations de l'armée américaine. Elles sont ensuite publiées chez des éditeurs privés. Ce travail non officiel nourrit la réflexion des officiers supérieurs américains car l'histoire militaire n'est pas absente non plus de leur cursus de formation⁸.

En 1917, l'engagement des États-Unis dans la Première Guerre mondiale pousse l'armée à développer un service dédié au recueil de l'expérience opérationnelle. En mars 1918, une nouvelle structure, l'Historial Branch, est créée au sein du département de la Guerre (War Department) mais aussi au cœur de l'École de guerre (Army War College). Une troisième section est envoyée au sein de l'état-major du général Pershing en Europe avec pour

7. Gilles Krugler, « *Historians in Combat...* », *op. cit.*, p. 3.

8. Nous pouvons retenir les travaux du colonel Emory Upton (1839-1881), qui a dirigé l'académie de West Point entre 1870 et 1875. Emory Upton, *A new system of infantry tactics, double and single rank. Adapted to American topography and improved fire-arms*, Appleton, 1867, 392 p.

mission « d'enregistrer les choses qui se seront bien passées pour les reproduire dans l'avenir [...] [ainsi que] les erreurs dévoilées par l'expérience afin de les éviter pour le futur⁹ ». Dans la même idée, l'US Navy et le corps des Marines se dotent de sections historiques. Le rapide dénouement de la guerre et la démobilisation des différentes sections historiques ne leur permettent pas de mener leur travail à bien. Comme le souligne Gilles Krugler dans son article : « À l'été 1919, seule l'Historical Branch du War Department subsiste [...]. Son activité est alors limitée à l'organisation et à la préservation des archives rassemblées avant la fin novembre 1918. De fait, aucun travail majeur n'est commandé sur les opérations en Europe¹⁰. » Le débat se déplace dans l'espace public durant l'entre-deux-guerres : « [cette période] voit le foisonnement d'articles et d'études semi-officielles sur les combats en Europe. Des circuits parallèles de collectes de documents et d'analyses techniques, tant allemands qu'alliés sont mis en place par des organismes de recherche doctrinale¹¹ ». L'histoire officielle de l'engagement de l'armée américaine durant la Première Guerre mondiale n'est terminée qu'en 1948. Ces publications sont identiques à celles produites sur la guerre de Sécession. La Seconde Guerre mondiale révolutionne l'approche de l'histoire militaire opérationnelle au sein de l'armée américaine.

LE TEMPS DES EXPÉRIMENTATIONS

La Seconde Guerre mondiale révolutionne la manière dont le pays collecte son expérience du combat et écrit son histoire militaire. À la suite de l'entrée en guerre, le 7 décembre 1941, le président Franklin D. Roosevelt ordonne que les onze agences et bureaux du gouvernement fédéral préservent leurs archives de guerre. L'armée élargit cette mission en incluant la captation de son expérience opérationnelle : « le général George Marshall, *US Army Chief of Staff*, appuyé par l'assistant au secrétaire d'État à

9. Gilles Krugler, « Historians in Combat... », *op. cit.*, p. 3-4.

10. *Ibid.*, p. 4.

11. *Ibid.*

la Guerre, John J. McCloy, entend promouvoir et diffuser à tous les échelons de l'armée américaine, les leçons et les enseignements tant opérationnels que techniques des premiers engagements de l'US Army et de l'US Army Air Force en Europe et dans le Pacifique¹² ». En août 1943, un service est recréé au cœur de la division du renseignement militaire de l'état-major général, prenant le nom d'Historical Branch G2. L'armée ressent le besoin d'écrire une histoire précise et analytique de ses opérations. La mission est dévolue au lieutenant-colonel John M. Kemper (1912-1971), historien, et à James Phinney Baxter (1893-1975), directeur adjoint du bureau des études stratégiques. Leur équipe est complétée par trois universitaires et trois officiers. Ce détachement restreint reçoit la mission de développer un programme d'histoire au sein du département de la Guerre.



Une équipe de *Combat Interview* suit les combats de Saipan en 1944 (© NARA)

12. *Ibid.*

Dès le départ, le général Marshall souhaite que cette nouvelle structure ne se borne pas seulement à collecter les archives pour écrire une histoire désincarnée. Il entend qu'une image la plus fidèle possible soit donnée des combats pour que les soldats, en particulier ceux qui sont blessés, comprennent leur participation à la bataille et celle de leurs camarades. Ce souhait ouvre la porte à la création de détachements d'historiens de terrain (*Field Historians*) déployés sur les théâtres d'opérations et au recueil de témoignages oraux au plus près des combats. La notion de « document historique » est élargie à toutes les archives papier, objets et données recueillis par des historiens de terrain pour compléter les sources officielles. Ce travail donne naissance à la série des « Forces américaines en action » (*American Forces in Action*), véritables monographies des combats.

Pour développer cette collection, l'armée américaine fait appel au journaliste Samuel L.A. Marshall (1900-1977). Il réalise sa première mission en novembre 1943. Il suit l'engagement de la 27^e Division d'Infanterie US dans les îles Gilbert. Il se rend sur l'archipel des Makin pour étudier l'engagement du 3^e bataillon du 165^e régiment d'infanterie US. C'est un succès. Marshall réalise une synthèse historique en s'appuyant sur les nombreuses interviews des acteurs de la guerre, du groupe jusqu'à la compagnie, immédiatement dans les heures ayant suivi les combats. Il apporte deux innovations : « la première est la pratique de l'interview en groupe sur les lieux mêmes de l'engagement pour garantir à la fois l'authenticité et la pertinence des faits mais également pour favoriser une certaine véracité du récit. La deuxième est de mêler au récit une analyse des différentes situations tactiques de manière à permettre au lecteur de tirer des enseignements de l'opération prise dans sa globalité¹³ ». Cette méthode dite du *Combat Interview* comble le vide entre la simple compilation de documents des conflits antérieurs et le récit purement journalistique reconstruit après coup.

13. *Ibid.*, p. 5.



Une équipe de *Combat Interview* documente les combats de Saipan en 1944 (© NARA)

À partir du mois de décembre 1943, le département de la Guerre décide d'élargir l'expérience et les méthodes développées par le général Marshall aux autres théâtres d'opérations. L'Historical Branch G2 s'associe avec le service de relations publiques du ministère pour regrouper les moyens projetables, donnant naissance à une nouvelle structure : Information & Historical Service (I&HS). L'organisation est simple. Des équipes d'historiens, composées de deux officiers subalternes et de deux sous-officiers, sont créées au niveau de la division. Leur mission est de collecter le plus largement possible l'ensemble de la documentation disponible (témoignages, tactique...), puis de la transmettre à la cellule I&HS insérée au niveau du théâtre d'opération afin que les historiens puissent réaliser une première synthèse et un récit. Envoyé à l'Historical Branch G2 de Washington, il est ensuite finalisé avant publication. À la fin de la guerre, l'Historical Branch G2 supervise l'activité de neuf unités I&HS, de

trente-six Historical Teams, auxquels il faut ajouter vingt unités supplémentaires détachées auprès de l'armée de l'air. L'effectif total est d'environ trois cents officiers et hommes de troupe déployés dans le monde entier. Entre décembre 1943 et 1947, quatorze études de la série *American Forces in Action* sont menées, des centaines d'études ponctuelles sont réalisées, le tout permettant de collecter et de préserver des milliers de témoignages.

À la fin de la guerre, les États-Unis ont capitalisé sur leurs engagements militaires pour développer un outil de défense de tout premier plan. La démobilisation provoque de nombreux changements. L'Historical Branch est séparée du renseignement et devient une division de l'état-major spécial du département de la Guerre et devient Historical Division. Sa nouvelle mission est d'écrire une histoire de l'armée américaine (les « livres verts » ou *Green Books*), en incluant le point de vue ennemi¹⁴. Après la fin de la démobilisation, toutes les équipes I&HS et Historical Teams sont dissoutes. La guerre de Corée (1950-1953) marque le retour de l'histoire militaire au sein des forces armées américaines.

En 1950, l'Historical Division disparaît au profit du bureau du responsable de l'histoire militaire ou Office Chief of Military History (OCMH). La mission de ce nouvel organisme est de documenter puis d'écrire l'histoire des opérations militaires, tout en prenant en compte aussi le commandement interarmées de cette opération sous mandat de l'Organisation des Nations unies (ONU). Le major-général Orlando Ward (1891-1972), nouveau chef de l'OCMH, puise dans le vivier des anciennes Historical Teams pour constituer douze nouvelles unités dont huit sont déployées en Corée pour suivre les opérations. Cet engagement permet de mettre en lumière le travail de deux historiens vétérans de ces opérations, le capitaine Martin Blumenson et le commandant John G. Westover. Le colonel Samuel L.A Marshall rejoint aussi ce théâtre d'opération comme analyste opérationnel dans le cadre d'un partenariat avec l'université Johns-Hopkins. L'engagement de l'OCMH en Corée permet à l'armée américaine de publier deux albums de photos racontant la guerre,

14. Leur rédaction est confiée à des universitaires sous contrat.

deux petits volumes retraçant l'action des unités au feu et cinq gros volumes similaires à ceux produits sur la Seconde Guerre mondiale. Cela ne signifie pas pour autant que l'histoire militaire opérationnelle ne montre pas quelques faiblesses. La formation même des historiens projetés sur le théâtre d'opération est lacunaire. Pour que leur nombre soit adapté pour couvrir les opérations et que leurs écrits soient de qualité, l'OCMH les regroupe dès 1952 dans une même zone géographique afin de superviser leurs travaux. L'étendue des enquêtes réalisées sur le terrain démontre les limites méthodologiques inhérentes à une approche essentiellement historique. Lorsque le colonel Marshall publie son ouvrage sur les opérations de la Seconde Guerre mondiale intitulée *Men Against Fire: the Problem of Battle Command* (1947)¹⁵, il affirme que 75 % des soldats ne tirent pas sur l'ennemi ou sur ses installations. Cette affirmation pousse les écoles d'armes à revoir leur instruction. Dans les années 1980, des chercheurs civils et militaires affirment que Marshall ne disposait pas des sources lui permettant de traiter cette question¹⁶. Cela souligne l'importance de la formation dans le cursus de l'historien militaire opérationnel, mais aussi la nécessité d'adopter une approche pluridisciplinaire, condition *sine qua non* pour élargir le spectre des observations. Le problème de la formation des officiers historiens se pose encore lors de l'engagement au Vietnam. Ce conflit en Asie du Sud-Est est synonyme d'institutionnalisation des opérations d'histoire militaire reconnues comme étant un élément clef de l'organisation de l'armée américaine.

15. Samuel Marshall, *Men Against Fire: The Problem of Battle Command in Future War*, William Morrow & Cie, 1947.

16. Roger Spiller, « SLA Marshall and the Ratio of Fire », *Royal United Services Institute Journal*, hiver 1988, p. 63-71.

INSTITUTIONNALISATION DU CONCEPT D'HISTOIRE MILITAIRE OPÉRATIONNELLE

Dès l'été 1965, les historiens militaires sont déployés dans le Sud-Est asiatique. Un an plus tard, le contingent américain au Vietnam dispose de vingt-sept détachements d'histoire militaire ou *Military History Detachment* (MHD) sous la responsabilité d'un officier supérieur chargé de piloter leurs actions. Devant le manque de temps pour former de nombreux jeunes officiers au travail d'historien de terrain, l'accent est mis sur la collecte au sens large (entretiens ou papiers). Devant l'ampleur du déploiement, « les MHD sont disséminés par grands commandements, voire, pour certains attachés spécialement à des brigades, des régiments, voire des unités spéciales¹⁷ ». Le magnétophone à cassette (enregistrement facilité) et l'hélicoptère (mobilité sur tout le théâtre) révolutionnent le travail des historiens sur le terrain. Au cœur de la guerre de contre-insurrection menée par l'armée américaine contre le Viêt-Cong et son allié nord-vietnamien, les détachements d'histoire militaire sont instrumentalisés pour produire les rapports d'après engagements, fournir des éléments pour réaliser de nouvelles opérations et contribuer au retour d'expérience.

Dans le cadre de l'opération *Civil Operations Revolutionary Development Support* (CORDS), les historiens militaires documentent ces actions civilo-militaires. Leurs données et observations sont ensuite mises à profit pour alimenter le programme *Phoenix* d'élimination systématique des cadres (ou supposés cadres) du parti communiste au Sud-Vietnam. Cette situation exaspère l'OCMH, qui essaie de reprendre le contrôle de ses équipes en leur demandant de produire des écrits plus historiques. Elle coordonne la publication de la série « Sept combats au Vietnam » (*Seven Firefights in Vietnam*) dans l'esprit des travaux menés durant la Seconde Guerre mondiale ou en Corée. Des monographies spécialisées par arme sont réalisées (transmission, guerre électronique, guerre en milieu hydro-terrestre,

etc.). L'après-guerre du Vietnam amène de nombreuses modifications au sein de l'armée américaine. L'histoire devient une partie importante du contenu de la formation des militaires (développement des *Staff Ride*¹⁸) et joue aussi un rôle dans l'écriture des nouvelles doctrines. En collectant des données et en écrivant l'histoire des opérations passées, les historiens militaires contribuent à développer l'armée du futur. En 1973, l'OCMH s'agrandit et prend le nom de Centre d'histoire militaire de l'armée américaine ou US Army Center for Military History (CMH).

Au début des années 1980, le CMH parvient à doter chaque grande unité de l'armée américaine, chaque école et chaque centre de formation d'un poste d'historien (*Unit Historian*)¹⁹. En 1986, un programme de recueil systématique d'interviews de chefs ayant exercé un haut commandement est réalisé : « intitulée End of Tour Interview Program (EOT), cette mission est à l'origine de la création d'une division à part entière d'histoire orale au sein du CMH²⁰ ». Les détachements d'historiens militaires reprennent de l'ampleur (deux détachements, quatre équipes au sein de la Garde nationale et douze auprès de la réserve). Lors de l'intervention en 1983 à la Grenade, ce sont les historiens des unités de Rangers et de la 82^e division aéroportée qui ont procédé aux collectes sur le terrain. À Panama, en 1989, ce sont de nouveau les historiens des unités qui sont placés en première ligne. La première guerre du Golfe (1990-1991) est le théâtre d'une évolution de l'emploi des détachements d'histoire militaire. Des historiens civils sous contrat avec l'armée américaine complètent le dispositif, notamment au niveau des grands commandements. C'est aussi le dernier engagement où des moyens de captation de l'expérience combattante sont déployés massivement. L'unique mission des détachements d'histoire militaire est de « pratiquer

17. Gilles Krugler, « Historians in Combat... », *op. cit.*, p. 10.

18. Reconstitution d'une bataille sur les lieux mêmes de son déroulement avec un historien spécialiste. À ce propos : William Robertson, *The Staff Ride*, CMH, United States Army, 2014.

19. L'officier historien est un civil ou un militaire désigné pour être responsable de toutes les activités liées à l'histoire militaire au sein de son unité. Il rédige, entre autres, les historiques des engagements.

20. Gilles Krugler, « Historians in Combat... », *op. cit.*, p. 11.

des interviews et de collecter tous les matériaux historiques nécessaires à la compréhension des opérations tactiques sans forcément chercher à rédiger des rapports ou des historiques même succincts²¹ ». Ces derniers sont pris en charge par les historiens des unités et les synthèses sont réalisées directement au CMH.

Avec la fin de la guerre froide, les postes d'historiens disparaissent progressivement au sein des unités et des grands commandements. Il en résulte une collecte moins abondante pour les opérations en Somalie, à Haïti ou en Bosnie. C'est une nette inversion de tendance après la montée en puissance des années 1970 et 1980. Les engagements en Afghanistan (à partir de 2001) puis en Irak (2003) poussent le programme d'histoire militaire de l'armée américaine dans ses retranchements. La dépendance des unités par rapport aux systèmes numériques, couplée à la disparition des organismes chargés de l'archivage opérationnel, poussent les historiens à collecter des archives officielles en plus de leurs matériaux habituels. Face à l'absence d'une solide organisation sur le théâtre d'opération et compte tenu de la disparition de nombreux historiens d'unités, les équipes sur le terrain ont comblé les manques. Ils se sont contentés bien souvent de collecter tous les documents numériques possibles (photos, vidéos, documents officiels, etc.), de procéder à des entretiens et de consigner les principales opérations et événements. L'ensemble de cette matière brute est ensuite reversé au CMH sans plus de traitements. Plus grave, les opérations de désengagement de ces deux pays qui se sont déroulées avec des restrictions de personnels, n'ont pas permis le déploiement des détachements d'historiens militaires. Certaines périodes sont très peu ou pas du tout documentées.

La disparition des historiens d'unité a poussé le commandement à demander aux détachements d'histoire militaire d'endosser leur rôle au détriment de la qualité des collectes réalisées sur le terrain. Malgré tout, le Marine Field History Detachment conduit 5 000 entretiens entre 2003 et 2007 en Irak. Selon Gilles Krugler, ces travaux auraient contribué à la rédaction du manuel

21. *Ibid.*

de contre-insurrection de l'armée américaine (FM 3-24). Cette affirmation comme celle sous-entendant que les détachements d'historiens militaires sont devenus un maillon important du retour d'expérience, sont sans doute à nuancer. Les faits semblent plutôt indiquer que les documents sont collectés sans plans précis pour constituer des fonds exploitables ultérieurement. Il faut aussi retenir qu'au début des années 2000, les détachements d'historiens militaires sont utilisés pour la première fois aux États-Unis même pour documenter l'attaque du 11 septembre 2001 puis l'ouragan Katrina en 2005.



Entretien avec M. Carrière (© Olivier Valat / Service historique de la Défense).



Entretien avec M. Vogelweith (© Olivier Valat / Service historique de la Défense).

II. DES CENTRES D'ARCHIVES INSTITUTIONNELS VERS LE CHAMP DE BATAILLE ? LES COLLECTES DU MINISTÈRE DES ARMÉES EN FRANCE

En 1637, le cardinal de Richelieu, dans une lettre adressée au secrétaire d'État chargé des Affaires de la guerre, Sublet des Noyers, fait part de sa volonté de créer un dépôt d'archives¹. Propriété de la Couronne, ces dépôts sont utiles pour préparer la guerre. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, chaque état-major des armées (terre, air, mer) et la gendarmerie disposent de centres d'archives². Ils occupent, selon Agnès Callu et Hervé Lemoine, une « place particulière » dans le dispositif général des archives en France.

Les services historiques des armées, tout comme les archives diplomatiques, dépendent de leur ministère de tutelle. Cette particularité s'explique, selon Pierre Hamel, par « l'ancienneté de leurs missions qui ont créé de fortes traditions, par la vigueur et l'importance de leurs départements d'histoire orale » et par leur nature, qui combine à la fois conservation, recherche et collecte de sources³. Cette structuration des centres d'archives par état-major distinct répond aussi à une volonté des armées de pouvoir disposer rapidement de leurs documents. Même les papiers les plus anciens (cartes, plans, relevés de points d'eau) peuvent avoir une valeur dans la préparation d'une opération contemporaine. Le développement des programmes de collecte de témoignages oraux suit le développement de l'histoire orale

1. Brigitte Lanes, Patrick Bouget, Renaud Vernie, *Les Services historiques des armées*, Mémoire de maîtrise de droit public, Val-de-Marne, 1980, p. 8.

2. Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France : le cas du Service historique de la Défense*, Mémoire de Master 1 « Histoire et document, parcours métiers des archives et des bibliothèques, option archives », Université d'Angers, 2013, 180 p.

3. Agnès Callu, Hervé Lemoine (dir.), *Patrimoine sonore et audiovisuel français, entre archive et témoignage : guide de recherche en sciences sociales*, t. 1 : *L'audiovisuel et les sciences sociales*, Belin, 2005, p. 140.

durant les années 1970. Le général Charles Christienne, convaincu de l'intérêt de l'histoire militaire opérationnelle américaine, décide d'en exporter le modèle dans l'Hexagone. Pour autant, il n'est pas question de partir sur les champs de bataille mais plutôt de profiter du développement de l'histoire orale durant les années 1970, pour développer des services de recueil de témoignages oraux depuis les centres d'archives institutionnels.

En 1974, le Service historique de l'armée de l'air (SHAA) est le premier à se lancer dans l'expérience d'une collecte de témoignages oraux. C'est l'œuvre pionnière du général Christienne. Les autres services historiques s'inscrivent dans ce sillage dans les décennies suivantes. Fusionnés en 2005, les différents centres d'archives deviennent le Service historique de la Défense (SHD), à compétence nationale, rattaché au directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives⁴. Comprendre comment les témoignages oraux sont collectés à partir de centres d'archives institutionnels demande d'étudier l'histoire de chaque centre d'archives, de comprendre comment l'oralité a su trouver une place dans les fonds, les méthodologies suivies, leurs évolutions, les collectes réalisées ainsi que les divers questionnements soulevés.

LE RÔLE PIONNIER DU SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMÉE DE L'AIR (1974-2005)

Le Service historique de l'armée de l'air (SHAA) est une structure subordonnée directement au chef d'état-major de cette armée jusqu'en 2005. Elle est héritière du Service des études historiques et géographiques de l'air créé en 1934. L'Instruction ministérielle n° 810 du 2 avril 1971, lui attribue cinq missions : recueillir, trier, classer et conserver les archives de l'armée de l'air, mettre à disposition du public les documents dont la communication est autorisée par décret, représenter l'armée de l'air auprès des diverses instances qui s'occupent des problèmes d'archivistique et d'histoire, et conserver les traditions de l'armée de

4. Article n° 1 du décret n° 2005-36 du 17 janvier 2005 portant création du Service historique de la Défense.

l'air (insignes, fanions et drapeaux). Le SHAA utilise les fonds pour écrire une histoire de l'armée de l'air et renseigner son personnel sur des questions administratives⁵. « Des quatre institutions françaises à posséder des témoignages oraux sur l'histoire de l'aviation », souligne Pierre Hamel, « le SHAA est de loin le premier de tous, avec un total d'environ 900 témoignages⁶. » Aujourd'hui encore, au travers d'une convention entre le Centre d'études, réserves et partenariats de l'armée de l'air (CERPA) et le SHD, l'armée de l'air conserve ce rôle de pionnier en collectant l'expérience combattante de pilotes ou de personnels non navigants revenant d'opérations où les armées sont encore engagées.

Origine et développement de la section d'histoire orale

À l'origine du développement de la section d'histoire orale du SHAA, se trouve le général Charles Christienne (1920-1989)⁷. Il prend le commandement de ce service en février 1974. Le

5. Brigitte Lanes, Patrick Bouget, Renaud Vernie, *Les Services historiques des armées...*, op. cit., p. 18.

6. La différence est nette : le Musée municipal des frères Caudron possède deux témoignages et le Comité pour l'histoire de l'armement, trois seulement. À noter que quelques témoignages ont été acquis par dépôt au Musée de l'air du Bourget. Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France...*, op. cit., p. 39.

7. Concernant la partie sur le Service historique de l'armée de l'air, il est possible de mobiliser les références bibliographiques suivantes : SHAA « Section Histoire orale », *Bulletin du Service historique de l'armée de l'air*, n° 1, 01/1976, p. 5-6 ; Charles Christienne (général), « L'histoire orale au SHAA », *Actes du IV^e colloque international d'histoire orale*, Aix-en-Provence, 1982, p. 17-24 ; Françoise Ruffray (de), « Les archives orales du SHAA », dans *Archives contemporaines et histoire, journée d'études de la direction des Archives de France, Vincennes, 28-29 novembre 1994*, Archives nationales, 1995, p. 81-84 ; Françoise Ruffray (de), Isabelle Sormail, « Le témoignage oral : mémoire et histoire », *Revue historique des armées*, n° 2, 1988, p. 101-113 ; Jean Martinand Préneuf (de), Françoise Ruffray (de), « Les archives orales et l'histoire de la Défense », dans Florence Descamps (dir.), *Les Sources orales et l'Histoire*, Bréal, 2006, p. 60-100 ; Martine Destouches, « Pour une contribution de l'Histoire orale à l'histoire de l'armée de l'air », *Revue historique des armées*, n° 1, 1980, p. 255-268 ; Florence Descamps, *L'Historien, l'archiviste et le magnétophone*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, p. 177-179 ; Cyril Ouzoudias, « Un moment fort », *Air actualités*, n° 485, septembre 1995, p. 38-39 ; Service historique de la Défense,

général découvre les *Military History Operations* lors d'un voyage aux États-Unis. Il est séduit par ce concept. Il n'y a rien de semblable en France. Cet officier général souhaite donner une nouvelle dimension au SHAA, grâce à la création d'une section d'histoire orale. Une campagne de recrutement pour renouveler l'équipe du centre d'archives et amener de nouvelles compétences est lancée, ainsi qu'un rapprochement avec le monde universitaire. Cette transformation ne se fait pas sans résistances. Le général Christienne indique dans son témoignage : « Au départ, j'ai eu beaucoup de peine à faire accepter certaines idées simples... [comme] l'histoire orale... il a fallu me battre... [...] Les gens voulaient continuer leur routine dans des conceptions plus agréables, alors que moi [...] je voulais faire échapper le service au maximum à la routine⁸. » Le recours à l'histoire orale est particulièrement adapté à la situation de l'armée de l'air. Les fonds d'archives papier sont lacunaires du fait de la débâcle de 1940, des destructions de documents et des saisies de l'occupant durant la Seconde Guerre mondiale⁹. Le général constate : « Lorsque je suis arrivé dans ce service, j'ai remarqué que de nombreuses archives écrites manquaient. » La constitution d'archives orales permettrait de pallier en partie ces lacunes¹⁰. Pour créer une dynamique, Charles Christienne veut initier une première collecte pour recueillir les témoignages de personnes ayant connu les débuts de l'aviation : « étant donné le jeune âge de notre aviation militaire, souligne le général, de nombreuses personnes l'ayant servie dans ses débuts étaient encore en vie, il

SHD AI 8Z 2, témoignage du général Christienne ; Interview de Mme Françoise de Ruffray, réalisée le 17 décembre 2012 au château de Vincennes.

8. Service historique de la Défense, SHD AI 8Z 2, témoignage du général Christienne, *op. cit.*

9. Une note du colonel de La Giraudière, chef du service des archives et du Musée de l'air, datée de novembre 1940, fait état de 400 cartons de l'aéronautique militaire et de 100 cartons de l'aérostation saisis par l'occupant.

10. Jusqu'à la restitution du « Fonds Moscou » par les Russes entre 2000 et 2005, l'écriture d'une histoire de l'armée de l'air complète est quasi impossible, malgré un enrichissement en 1989 du fonds concernant la Première Guerre mondiale de 2,10 mètres linéaires d'archives retrouvées et classées.

était intéressant d'aller les voir¹¹ ». Les premières campagnes de recueil de témoignages sont rapidement lancées.

Dès le traitement des premiers témoignages oraux, il apparaît que ces nouvelles archives répondent non seulement aux objectifs fixés mais permettent d'écrire une histoire à hauteur d'homme : une histoire de la société des aviateurs. Selon le général Christienne, les archives écrites se rapportant à l'institution dans son aspect officiel, « rendent mal compte de la vie intime de la société dont elles règlent la marche ». Il espère que les témoignages oraux pourront dès lors « permettre à l'historien de se frayer un chemin dans les motivations et faire tomber les clivages », car « l'archive orale à la recherche de l'homme, dépasse les événements pour en trouver l'origine¹² ». Pour atteindre cet objectif, le recours au témoignage oral apparaît comme la solution idéale. Non seulement, il offre aux officiers moins de contraintes et plus de confidentialité que des écrits, mais aussi la garantie que ces souvenirs seront conservés par une institution qu'ils connaissent. Le général souhaite combler le fossé entre la réalité et sa restitution par les archives écrites, en ayant recours à la collecte des souvenirs des principaux témoins. Il existe un écart entre ce que les archives restituent et ce qui s'est passé dans la réalité. « L'on sait, témoigne le général Christienne, lorsqu'on a beaucoup travaillé en état-major, que les papiers signés par le chef ne visent pas toujours l'obtention d'un résultat simple. Ils se situent dans un processus complexe où les différents acteurs interfèrent constamment et où une écriture apparemment facile à comprendre cache en fait une manœuvre destinée à obtenir parfois le résultat contraire de celui qu'on affiche. Prenons, pour s'en convaincre, les chiffréments budgétaires qui, selon le but poursuivi, peuvent être exagérés ou minimisés et même exacts¹³. » Les archives publiques ne sont finalement que l'émanation des

11. Service historique de la Défense, SHD AI 8Z 2, témoignage du général Christienne, *op. cit.*

12. Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France...*, *op. cit.*, p. 43-44.

13. Charles Christienne (général), « L'histoire orale au SHAA », dans *Actes du IV^e colloque international d'histoire orale*, *op. cit.*, p. 17-24.

attributions confiées aux administrations d'État et ne délivrent de fait pas telle quelle la solution d'un problème historique – un fait d'autant plus vrai que depuis la nuit des temps, un grand nombre de décisions de haut niveau politique ou opérationnel ne passent pas par l'écrit.

En septembre 1974, la section d'histoire orale est pleinement opérationnelle. Le SHAA est l'une des premières structures en France à lancer une telle politique de collecte, avec le Musée des arts et traditions populaires et la Phonothèque nationale (futurs Archives nationales). Avec la création de l'Association française d'archives sonores (AFAS) en juin 1979, c'est une véritable dynamique qui se développe autour de la constitution de fonds d'archives orales.

La méthodologie de collecte de données s'est élaborée de manière empirique. Le thème de la première campagne « Les aviateurs de la Première Guerre mondiale », suppose une urgence qui limite le temps accordé à la réflexion préalable. Le général Christienne souligne que « débiter une telle affaire sans rodage technique » est dangereux mais que d'un autre côté, « les erreurs ne se décèlent qu'en les commettant. Elles sont porteuses d'enseignements pour ceux qui les commentent. En outre, la réflexion avant l'action, si poussée soit-elle, n'a jamais éliminé le risque¹⁴ ». La section réalise, dans un premier temps, des interviews individuelles, non directives, orientées autour du récit de la carrière de la personne (la plupart des personnes ayant passé toute leur carrière – souvent plus de 30 ans – dans cette arme). Les principales critiques émises concernent essentiellement la difficulté à faire resurgir les souvenirs des témoins et une forte propension à privilégier les personnels navigants (pilotes, officiers, etc.) au détriment des autres catégories plus modestes (mécaniciens).

À partir de 1976, le SHAA pose les bases d'une réflexion méthodologique plus poussée en initiant des échanges avec de

14. Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France...*, op. cit., p. 45.

nombreux organismes français¹⁵ et étrangers¹⁶. Les archivistes participent à un séminaire de Florence Descamps, membre du Bureau de l'AFAS, qui établit en France les bases de l'histoire orale. La section réunit une large documentation afin de rédiger une étude de synthèse, qui sert de base méthodologique¹⁷. En 1976, le service définit un cadre chronologique pour l'action de la section des archives orales. La période s'étend de 1900 (la création de l'aéronautique militaire) à 1945 (fin de la Seconde Guerre mondiale). Assez rapidement les centres d'intérêt se sont diversifiés, évoluant « des conflits et des responsabilités politiques à une approche plus globale de l'armée de l'air¹⁸ ». La méthodologie de collecte s'affirme durant la décennie suivante autour de cinq piliers : le choix des témoins, la préparation de l'entretien, leur caractère semi-directif, les qualités humaines, techniques indispensables de l'enquêteur pour mener à bien l'exercice et la définition d'un cadre juridique pertinent. Il est bon de rappeler qu'il s'agit bien d'une enquête induisant un temps de préparation et non une interview.

La méthodologie de collecte des témoignages oraux

Le premier pilier de cette méthodologie est le choix des témoins. Ils sont retenus pour leur contribution à l'histoire de l'armée de l'air (récits de vie) ou pour leur appartenance à un groupe particulier sous-représenté dans les archives écrites (campagnes thématiques). Le service recherche les « bons informateurs », ceux qui « ont agi à un haut niveau de responsabilité et ont eu une influence directe sur la marche des événements, le développement de l'institution » sans oublier d'ouvrir les

15. L'Établissement cinématographique et photographique des armées, le Musée des arts et traditions populaires, l'Institut national audiovisuel, la chaîne Radio-France, la Phonothèque nationale et la Maison des sciences de l'homme.

16. British Imperial War Museum.

17. Charles Christienne, « Le service historique de l'armée de l'air en 1976 », *La Gazette des archives*, n° 96, 1977-1, p. 48-51.

18. Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France...*, op. cit., p. 46.

campagnes thématiques à toutes les catégories de personnels. Combiné avec le nombre de témoins interviewés, cet élément doit permettre « de multiplier les points de vue et de minimiser les risques d'une construction partielle ou partielle des faits¹⁹ ». Au sein du personnel navigant, toute la pyramide hiérarchique est prise en compte : pilotes, observateurs, mécaniciens, ingénieurs aéronautiques, entourage de ministres de l'Air, généraux, officiers, officiers supérieurs, état-major, parachutistes, médecins, constructeurs, personnel navigant, mécaniciens ; en somme tous ceux qui sont plus communément appelés les « oubliés de l'Histoire ». Pour la première fois, un recueil de témoignages oraux en histoire de la Défense s'affranchit d'une histoire des élites. Dès 1976, le SHAA prévoit « pour situer l'institution dans un cadre plus général » de « recueillir les témoignages d'hommes politiques [...] [ou de] civils qui ont été en rapport avec l'armée de l'air, constructeurs, ingénieurs, ouvriers d'aéronautique²⁰ ».

Selon les observations menées par Pierre Hamel, si durant les années 1980 et le début des années 1990, la section archives orales constitue un corpus représentatif de la « société des aviateurs » tel que le souhaitait le général Christienne, y compris les femmes, les collectes menées sur les campagnes plus récentes font la part belle aux officiers généraux, supérieurs et subalternes susceptibles d'apporter des faits utiles pour construire une histoire de l'armée de l'air²¹. Les témoins sont sollicités en utilisant divers réseaux ouverts à l'institution militaire (annuaires de catégories de personnels, associations d'anciens combattants, réseaux interpersonnels de connaissances, etc.). Les refus sont rares²². La renommée du service provoque aussi des sollicitations spontanées de témoins.

19. Service historique de la Défense, SHD AI 8Z 2, témoignage du général Christienne, *op. cit.*

20. Charles Christienne, « Le service historique de l'armée de l'air en 1976 », *op. cit.*

21. Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France...*, *op. cit.*, p. 47.

22. Depuis 1974, selon Pierre Hamel, 72 personnes ont refusé d'être interviewées pour des raisons diverses : âge, crainte de ne plus avoir toutes les capacités intellectuelles requises, raisons politiques, etc.

Le deuxième pilier méthodologique est la préparation des entretiens. Vouloir procéder à des interviews de témoins pour la plupart octogénaires nécessite un travail documentaire préalable important. Le personnel consulte les dossiers militaires des témoins, afin d'établir un cadre chronologique (avec les différentes affectations de l'intéressé) pour les questions. C'est essentiel pour « suivre son récit et le comprendre », mais aussi pour « développer un climat de confiance propice à l'interview²³ ». Le cadre chronologique est enrichi par la consultation de livres et d'articles de revues traitant du sujet. Ce travail est complété par une recherche d'écrits du témoin pour documenter les points de vue qu'il a pu défendre durant sa carrière. En moyenne, ce travail représente deux semaines de labeur pour une personne²⁴. Le personnel du service étant accrédité secret défense, les archives non encore accessibles peuvent aider à la préparation des entretiens. Le choix du lieu de la rencontre dépend du choix du témoin. Très tôt, le service des archives orales se dote de matériel d'enregistrement par bandes, pour disposer d'une bonne qualité de prise de son²⁵. La complexité du matériel nécessite que l'interviewer soit accompagné d'un technicien pour ne pas être parasité par les manipulations des outils de captation.

Le troisième pilier est un choix réalisé en faveur des entretiens semi-directifs. « Dans la pratique, le général Christienne voyait dans l'entretien plutôt un échange avec un frère d'armes qu'une interview, et donnait souvent sa propre expérience, ce qui favorisait un dialogue (qui n'est pas une interview) », remarque Pierre Hamel. « Cela avait cependant l'avantage de mettre la personne à l'aise face à un frère d'armes, et l'inconvénient de lui créer la peur d'être jugé par un supérieur²⁶. » Le service national, en permettant le recours à des historiens issus du contingent, permet

23. Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France...*, *op. cit.*, p. 49.

24. Cela dépend de la carrière de l'aviateur et de sa position.

25. Indispensable pour l'éventuelle transcription et la valorisation du fonds.

26. Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France...*, *op. cit.*, p. 50-51.

de disposer de chercheurs formés et prêts à l'emploi. Le choix de la méthode semi-directive pour les entretiens répond à un souci de recueillir des précisions sur un certain nombre de sujets (établir des faits) et de laisser au maximum la liberté à l'interviewé pour développer les thèmes qu'il souhaite. Une grille d'entretien personnalisée est établie, constituée de points que l'on souhaite aborder avec le témoin.

Le quatrième pilier concerne les qualités techniques et humaines nécessaires pour être un bon interviewer. Le service des archives orales esquisse un profil-type. Le chercheur doit être à l'écoute, curieux, attentif, savoir analyser la personne et conduire les entretiens. Il est nécessaire de faire preuve d'endurance (l'entretien durant en moyenne deux heures, voire deux heures et demie), tout en restant attentionné et présent face au témoin. Une certaine empathie est nécessaire pour rassurer la personne²⁷. Le collecteur doit montrer de l'assurance pour ne pas se laisser impressionner. La personnalité de l'interviewer et le climat qui s'instaure au cours de l'entretien ont une incidence sur le déroulement de cet échange et *in fine* sur sa qualité. Le chercheur tire un bénéfice à instaurer un climat de confiance, en évitant le mutisme glacial, en montrant qu'il connaît la période historique en question ou qu'il est capable de rappeler à une mémoire défaillante le souvenir d'une date ou d'un nom. Pour les campagnes menées de façon systématique, l'entretien se déroule en deux temps : le témoin raconte d'abord son activité au niveau opérationnel, avant d'évoquer son itinéraire personnel pendant la période, et son attitude face aux épisodes les plus controversés. La longueur de l'échange dépend de la durée de sa carrière et également de sa capacité à se mettre en récit. Les résultats sont très variables : l'entretien peut durer quarante-cinq minutes au minimum (voire vingt minutes pour ceux de la guerre du Golfe) à plusieurs heures en moyenne (trois généralement, mais la plus longue interview atteint cent vingt heures). Pour les récits de vie, le SHAA organise plusieurs séances avec le témoin.

27. Pour les sujets brûlants comme le régime de Vichy ou la guerre d'Algérie.

Le cinquième pilier est celui de l'encadrement juridique du dépôt du témoignage. Ces entretiens sont régis par les lois du 1^{er} janvier 1979 sur les archives, du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire, du 3 juillet 1985 sur le droit d'auteur et enfin celle du 17 juillet 1970 sur le droit de la personne sur sa propre image. À partir de 1980, un contrat est passé entre les deux parties en présence, accordant au SHAA la propriété matérielle du document mais pas sa propriété intellectuelle. L'archive sonore est assimilée à un dépôt de fonds privé. Le témoignage appartient à celui qui le livre, avec les limites que lui-même souhaite apporter à sa diffusion ou que la fraîcheur des événements impose²⁸. Une convention est passée avec la personne, qui fixe elle-même les conditions de communication, de publication et d'utilisation de son témoignage, notamment pour des raisons de vie privée. Le contrat offre de multiples possibilités : communication libre, restrictive (sans citer les noms propres) ou encore après un délai. Cette incommunicabilité constitue un argument de poids pour inciter des acteurs contemporains à parler. À la fin de l'entretien, le témoin reçoit une copie de l'enregistrement. Le service des archives orales, en tant que producteur, peut également se réserver le droit d'allonger les délais fixés par l'auteur comme garantie supplémentaire²⁹. Les entretiens dont la diffusion pourrait mettre en cause l'intégrité de la personne ou le secret défense voient leur délai de communicabilité augmenter (un entretien sur dix environ)³⁰. La convention évolue dans les années 1990 pour intégrer des dispositions liées à l'utilisation commerciale. À l'avenir, elle évoluera encore pour encadrer une plus large diffusion sur des supports numériques³¹.

28. SHAA, *Inventaire des témoignages, t. 1 : entretiens 1 à 145*, SHAA, 1988, p. 3-4.

29. En vertu de la loi du 3 janvier 1979 sur les archives, qui n'autorise la communication des documents publics que dans un délai de trente ans. En général, aucune interview portant sur des événements remontant à une date inférieure à ce délai n'est communiquée par le SHAA.

30. Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France...*, op. cit., p. 55.

31. Actuellement, le modèle de convention est repris pour intégrer les éléments de transmission et diffusion dématérialisés, notamment sur Internet.

La retranscription des entretiens n'est pas systématique. Dès 1975, le général Christienne souhaite une retranscription, sitôt que des outils techniques performants le permettront. Ce travail long et difficile (du fait des injonctions, de la ponctuation, de la technicité du vocabulaire) souffre d'un manque de personnel qualifié. Il ne rend pas compte de toutes les nuances de la parole. Des erreurs grossières d'interprétation peuvent être faites dans un travail dactylographique, du fait de la différence entre le langage parlé et l'écrit. Par conséquent, les retranscriptions sont rares au SHAA³². Une section audiovisuelle se développe dans les années 1990 pour recueillir des témoignages avec des outils plus modernes. Elle s'illustre dans la collecte des témoignages lors de la guerre du Golfe. En 2000, quarante ans après sa création, le général Silvestre de Sacy résume l'orientation de sa politique choisie, alors qu'il avait atteint son rythme de croisière : « Travail dans la durée pour la poursuite de ses inventaires, souci des grands événements présents pour ne pas manquer des témoignages à chaud dont l'intérêt paraît évident, adaptation aux techniques nouvelles, poursuite de l'exploitation du fonds pour en montrer la richesse³³. »

Évolutions de la politique de collecte

Si toutes les interviews du SHAA relèvent du récit de vie, il est possible de distinguer celles qui abordent uniquement le thème d'une « campagne » ou celles qui évoquent une « vie » intéressante pour l'histoire de l'aviation. Entre 1975 et 1993, 335 témoignages évoquent des parcours de vie. L'expression « campagne de collecte » recouvre deux réalités distinctes. Les « campagnes réelles » se caractérisent par l'importance numérique des témoins sollicités et leur inscription dans un temps long. Les « thèmes de collecte » ne concernent que quelques dizaines de témoins sur

32. Il est à noter que la démocratisation de l'informatique et les outils de retranscription de type « Sonal » sont à même, à l'heure actuelle, de résoudre la plupart de ces problèmes.

33. SHAA, *Inventaire des témoignages*, t. 4 : *Entretiens 411 à 550*, SHAA, 2000.

un temps plus court. Le nombre de témoins varie en fonction de l'importance du thème et de l'objectif des entretiens (enregistrer des témoignages pour les historiens du futur ou encore pour préparer un article, une communication). La politique de collecte du SHAA privilégie, dans un premier temps, les témoins des origines de l'aviation, période sur laquelle les archives papier font beaucoup défaut (les débuts de l'aviation, la Grande Guerre et les années 1920 et 1930) ainsi que les populations marginales et peu représentées par les papiers officiels (les femmes, les forces aériennes de la France libre et les appelés).

Dès 1978, la section d'histoire orale nourrit le projet de réaliser des entretiens « de mécaniciens de l'aéronautique et, peut-être, interviewer certains membres de l'armée de l'air actuellement en activité », en pratiquant « une histoire orale du présent, mêlant éventuellement les techniques visuelles à celles du son³⁴ ». À partir de 1991, le général Lucien Robineau, chef du service, décide, en accord avec le chef d'état-major de l'armée de l'air, de se pencher sur des événements plus récents. Une section audiovisuelle est créée, nécessitant l'emploi de quatre appelés du contingent. Lors de la guerre du Golfe, le SHAA est le premier organisme à collecter des enregistrements à chaud sur le théâtre d'opération. En cela, il est comparable aux MHO de l'armée américaine. Une équipe constituée de trois personnes part sur le théâtre d'opération³⁵. Elle interroge des témoins sur leur action récente, d'abord sur l'aéroport de Riyad (où une partie est réservée aux Français) puis sur la base aérienne d'Al-Ahsa (située dans le désert), souvent dans les avions mêmes. Les aviateurs sont choisis librement par l'équipe, ce qui explique à la fois le jeune âge des témoins (30-40 ans en moyenne) et la diversité de l'échantillon (grades et spécialités). Les témoignages recueillis apportent de nombreux éléments intéressants, transmis dans

34. Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France...*, *op. cit.*, p. 58.

35. Elle comprend deux membres de la section « Histoire orale » (Emmanuel Breguet pour la vidéo et Éric Moreau pour la photographie) et deux techniciens membres de la section « Audiovisuel » (notamment Patrick Audoin) afin de conserver la mémoire des installations temporaires du corps expéditionnaire occidental.

une certaine liberté de ton, sans discours construit au préalable. La campagne est également particulière par ses lieux inattendus : ceux effectués à Riyad se déroulaient au sein de l'état-major interarmées (situé dans un bâtiment inachevé) ou à l'aéroport international de Riyad, et ceux effectués à Al-Ahsa, parfois dans le poste de pilotage ou la carlingue des appareils. Mais peut-on parler encore d'histoire orale pour cette campagne ? Pour Emmanuel Breguet, il faudrait parler « d'histoire immédiate racontée³⁶ » que d'histoire orale. À partir de cette expérience, la section d'histoire orale pense développer de tels entretiens en parallèle à ceux recueillis auprès de personnes retraitées, lorsqu'un événement important se produit. Il ne s'agit plus seulement de sauvegarder la mémoire de l'armée de l'air, mais de créer les sources de cette histoire. Le SHAA est pionnier dans le domaine des archives construites pour le ministère des Armées, sans forcément rechercher à développer en profondeur les aspects méthodologiques.

La politique de collecte de témoignages oraux du SHAA présente d'autres avantages. Il n'est pas rare que les personnes interviewées puisent dans leurs archives personnelles (photographies, archives papier) pour appuyer leur discours (afin de pallier les défauts de la mémoire). Beaucoup de ces archives personnelles sont déposées au SHAA après le décès des personnes (albums photographiques). La confiance, née de la rencontre avec le service, porte ses fruits³⁷. Le SHAA avait parfaitement compris l'importance de l'établissement de bonnes relations pour collecter les archives personnelles, qui constituent autant de sources inédites pour l'écriture de l'histoire. Au début des années 2000, le général Silvestre de Sacy estime que « le rythme de recueil de

36. SHAA, *Inventaire des témoignages*, 5 tomes ; Service historique de la Défense, SHD AI 8Z 650D bis, témoignage d'Emmanuel Breguet.

37. Pierre Hamel identifie de nombreux fonds : 42 dons (pièces isolées ou dossiers) sont ainsi rentrés, répartis en 27 fonds privés (fonds du ministre de l'Air Guy La Chambre (Z12930 et Z12969), du diplomate Michel de la Doucette, ceux de l'ingénieur général Stéphane Thouvenot (Z11606 et Z11615), de l'industriel Henri Potez (Z6207 d6), de nombreuses photographies inédites, etc.).

témoignages devrait toutefois ralentir dans les années à venir³⁸ », un premier travail de numérisation devant s'effectuer.

En 2005, à l'occasion de la publication du 5^e inventaire, le général de division aérienne Roland Le Bourdonnec, chef du SHAA, constate qu'en trente ans, 967 personnes ont été interrogées, représentant plus de 2 000 heures d'écoute. « Le SHAA peut s'enorgueillir de posséder l'un des fonds les plus riches et les plus consultés en France³⁹ », conclut-il. Entre 1988 et 2004, ces fonds ont fait l'objet de cinq inventaires publiés et de [deux guides des sources](#).

LES ARCHIVES ORALES DU SERVICE HISTORIQUE DE LA MARINE (1979-2005)

Héritier des Archives de la marine militaire créées par Saint-Germain en 1695, le Service historique de la marine (SHM) naît en 1919⁴⁰. Sa vocation s'affirme sous l'impulsion du ministre de la Guerre Georges Leygues. Il s'agit de faire bénéficier les forces navales françaises de l'expérience de ces quatre années de guerre, dont la documentation est réunie dans l'équivalent de 5 300 cartons. Sa mission initiale est de traiter les opérations navales de tout ordre, de tout temps, de tout pays, et d'organiser la haute culture navale⁴¹. Installé à Vincennes depuis 1975, le SHM partage ses fonds antérieurs à 1870 avec les Archives nationales.

38. SHAA, *Inventaire des témoignages*, t. 4, *op. cit.*

39. Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France...*, *op. cit.*, p. 60.

40. Cette partie sur le Service historique de la marine mobilise les ressources bibliographiques suivantes : Marc Vigie, « La marine et le magnétophone », *Revue historique des armées*, 4/1986, p. 107-118 ; Florence Descamps, *L'Historien, l'archiviste et le magnétophone*, *op. cit.*, p. 179-181 ; Amable Sablon du Corail, « De la diversité à l'unité : vers une culture interarmées et interministérielle » ; *La Gazette des archives*, n° 211, 03/2008, p. 95-106 ; Agnès Callu, Hervé Lemoine (dir.), *Patrimoine sonore et audiovisuel français, entre archive et témoignage : guide de recherche en sciences sociales*, t. 2 : *Le Dépôt légal, les institutions partenaires*, Belin, 2005, p. 71 ; Service historique de la Défense, SHD MV 46 GG 9, témoignage du second-maître Sablayrolles.

41. Pierre Waksman, « Le Service historique de la marine », *Le Patrimoine maritime et fluvial. Colloque international Estuaire 92*, 1993, p. 153-158.

L'arrêté n° 10 du 13 mars 1962, fixe trois missions : historique (rassembler et classer des documents se rapportant aux opérations de guerre auxquelles la marine a participé), administrative (répondre à des demandes de renseignement et d'enquêtes concernant les personnes et les biens à l'égard desquels la législation peut se modifier), de conservation et d'exploitation des archives. Il est placé sous l'autorité directe du chef d'état-major de la marine. Créée par le contre-amiral Marcel Duval, directeur du Service historique de la marine, et de son adjoint le capitaine de vaisseau Bonnafont en 1979, la section d'archives orales n'est réellement active qu'un an plus tard. Elle est créée pour combler des lacunes archivistiques, refléter au mieux la réalité d'une institution que seules les archives écrites ne peuvent couvrir, compléter les fonds existants (sur les opérations extérieures et sur le fait nucléaire), enfin permettre à des témoins de parler de ce qu'ils ne veulent pas écrire. La marine souhaite stimuler la recherche historique mais également participer à la construction d'une mémoire collective de l'institution. Les interviews sont réalisées par des officiers de carrière. Mais la section est confrontée à un manque de moyens et de personnels dès son origine. À partir de 1999, ce sont des enseignants chercheurs qui la font vivre, assistés d'officiers sous contrat et de réserve.

La politique et les campagnes de collecte de témoignages oraux

Dès sa création, la section opte pour des campagnes thématiques. La première collecte, lancée en 1979, s'intéresse à plusieurs épisodes de l'histoire de la marine des années 1920 aux années 1940⁴². De faible ampleur et d'une méthodologie originale, elle s'arrête en 1986. En 1995, la marine relance la section d'archives orales sous l'impulsion de l'amiral Albert Joire-Noulens. Un

42. L'école navale, l'aéronautique navale, les campagnes en Chine dans l'entre-deux-guerres, les deux grands traumatismes de la Seconde Guerre mondiale (Mers-el-Kébir le 3 juillet 1940 et le sabordage de la flotte à Toulon le 27 novembre 1942, mais aussi l'affaire de Dakar en 1940, les débarquements alliés en Afrique du Nord de 1942, en Italie et en Corse en 1943 et en Provence en 1944. Les principales campagnes du XX^e siècle (jusqu'à la guerre du Golfe).

groupe de travail est mis en place afin de réfléchir à la procédure à suivre, tandis qu'une cellule d'archivistes spécialisés est formée. À l'automne 1999, elle est opérationnelle et placée sous la direction de Jean de Préneuf. L'angle politico-militaire est privilégié. L'objectif de cette seconde collecte est de compléter les sources écrites par des travaux de fond réalisés à la demande de l'état-major de la marine. Ces témoignages sont directement utilisés comme supports pédagogiques par les chercheurs, qui assurent les cours dans l'enseignement militaire supérieur (École navale, École de guerre). Les thèmes retenus sont la Seconde Guerre mondiale, les forces nucléaires stratégiques, le renseignement naval, les guerres d'Indochine et d'Algérie et les opérations extérieures.

Un effort est produit pour collecter les témoignages des grands responsables de la marine depuis 1970. Le cadre de la collecte est vaste. Aucune clause restrictive n'est apportée dans la constitution de l'échantillon. Chacun – depuis le simple quartier-maître de seconde classe du contingent, jusqu'à l'amiral, chef d'état-major, et même les hauts fonctionnaires civils – est susceptible d'être sollicité. L'officier de marine, qui reçoit ou suscite ces candidatures, veille à l'intérêt du témoignage. Faute de moyens, seule la région parisienne est retenue comme champ d'investigation. Les témoins doivent représenter « l'éventail complet, si possible, des grades et des spécialités, ainsi que la gamme des fonctions et des carrières la plus exhaustive possible⁴³ ». Les archivistes s'intéressent aux personnes qui marquent les esprits par leur « intelligence exceptionnelle » ou « par leur force de caractère qui leur ont permis de ne pas rentrer dans la norme⁴⁴ ». Un autre critère du choix des individus est celui des publications. Le service évite de contacter les officiers qui se sont déjà longuement exprimés sur leur carrière ou leur attitude face aux événements passés. Les officiers généraux et supérieurs représentent un peu plus du tiers du corpus de

43. Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France...*, *op. cit.*, p. 81.

44. *Ibid.*

témoignages oraux du SHM. Le fait que les marins puissent être en mer de manière régulière, complique les conditions de réalisation des témoignages oraux.

La méthodologie de collecte des témoignages oraux

L'une des caractéristiques de la section d'histoire orale du SHM est la présence d'entretiens répondant à deux formes méthodologiques⁴⁵. Lors de la première campagne de collecte, l'approche de l'entretien vise à la constitution d'une mémoire institutionnelle. Le SHM veut non seulement étudier les « mécanismes de construction d'une mémoire collective à travers les mémoires individuelles », mais aussi « contribuer à la formation de cette mémoire, ou du moins à sa formalisation en faisant s'exprimer ces mémoires individuelles. [...] Ce ne sont pas uniquement les informations factuelles, objectives qui préoccupent les promoteurs de cette initiative, mais la mémoire elle-même dans son fonctionnement, dans ses manifestations, dans ses expressions⁴⁶ ». La marine préfère utiliser les termes d'auteur et de créateur plutôt que ceux d'interviewé et d'intervieweur. Les entretiens font l'objet d'une longue préparation. Les auteurs consultent les états de service des témoins et les journaux de bord des bâtiments où ils ont exercé leurs fonctions, afin de donner une trame aux questions.

Lors de la première campagne, les interviews sont réalisées selon la méthode non directive. Les créateurs demandent aux auteurs de relater leur carrière, en s'appuyant soit sur leur déroulé de carrière soit sur une chronologie, qui permet de replacer le témoignage dans le contexte historique de l'institution. Les créateurs n'interviennent que pour apporter des précisions documentaires (datation, noms de personne) ou techniques (caractéristiques du matériel évoqué), favorisant la bonne compréhension du récit. Chaque interview, explique Florence Descamps, « est

45. Deux collectes menées en 1977-1986 et 1996-2001.

46. Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France...*, op. cit., p. 83.

en réalité conçue non seulement comme un témoignage "individuel et individualisé", expression du "vivant", considéré pour lui-même et en lui-même, mais aussi comme une "œuvre" esthétique, relevant d'un processus de création et comme une œuvre littéraire, pourvue de plusieurs niveaux de lecture et nécessitant un travail d'élucidation et d'interprétation⁴⁷ ». La seule contrainte imposée au témoin est celle de fournir un récit autobiographique, dont les limites dépendent seulement de son libre arbitre. Par cette méthode, le SHM souhaite dépasser les choix imposés par les seules problématiques de recherche. « L'auteur » est non seulement maître de son discours, de l'organisation de son récit, du nombre de séances et du lieu d'enregistrement mais aussi de son temps. Il peut demander à sa guise d'arrêter l'enregistrement, de le reprendre ou de l'effacer. Recevant une copie de son enregistrement, il est laissé libre d'y apporter, s'il le souhaite, des modifications.

Les formes prises par les témoignages sont très diverses⁴⁸. La durée des entretiens dépend de l'aptitude du témoin à parler. Si la majorité tourne autour d'une heure et demie, certains ne font que trois quarts d'heure, et d'autres plus de cinq heures. Le ton du récit, quant à lui, varie selon le degré de confiance qui existe entre l'auteur et le créateur. Les entretiens sont menés par deux personnes : un militaire (commandant la section) et son assistant (un civil historien). La marine considère que la présence d'un officier de marine supérieur apporte une caution morale déterminante. L'auteur étant un officier, le climat de confiance peut ainsi s'établir facilement. En réalité, la persistance du lien hiérarchique gêne grandement la prise de parole sur certains thèmes. En 1986, lorsque ces campagnes d'entretiens s'arrêtent, le SHM possède 56 enregistrements. La méthode choisie pour la campagne suivante semble, quant à elle, similaire à ce qui se faisait au SHAA.

47. Florence Descamps, *L'Historien, l'archiviste et le magnétophone*, op. cit.

48. Une trame qui suit la vie familiale et la carrière du témoin, épurée ou détaillée à l'extrême, replacée dans le cadre de l'institution ou au contraire purement individuelle.

Les entretiens sont conservés sur bande puis sur support numérique. En 1981, un travail d'inventaire est entamé, avec la publication d'un catalogue. Il s'achève en 2003, peu de temps avant la création du SHD. Les fonds sont inventoriés de manière semi-analytique. Ces fonds sont destinés à tous les publics, à condition que l'on ait affaire soit à des marins militaires, soit à des « civils ayant eu partie liée à la marine nationale⁴⁹ ». Les témoignages sont soumis à un délai de communication de 30 ou 60 ans, selon les cas. Ces fonds n'ont été valorisés que dans un article, paru dans la *Revue historique des armées* en 1986. Un entretien a donné lieu à un don : celui de Maurice Amman⁵⁰. Les chercheurs universitaires ont aussi fait don de leurs archives orales⁵¹. Les témoignages d'officiers généraux de marine et de responsables politiques de l'entre-deux-guerres ont été recueillis au début des années 1970 par Robert Chalmers Hood, officier dans le corps des Marines. Ce fonds relevant de l'histoire des élites, permet une approche socioculturelle des armées et des rapports politico-militaires. Le professeur Jean-Noël Grandhomme a versé, pour sa part, des témoignages de Mosellans et d'Alsaciens incorporés de force dans la Kriegsmarine⁵². Le service dispose aussi d'enregistrements réalisés par Jean Leduc, alors étudiant en maîtrise, portant sur l'histoire de la base aéronavale d'Hyères dans les années 1960.

49. SHD MV 46 GG9, témoignage du second-maître Sablayrolles.

50. Cote GG2136.

51. Elles sont recensées dans le tome III de l'inventaire de la marine.

52. Marine de guerre allemande.

LES ARCHIVES ORALES DU SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE (1996-2005)⁵³

Fruit d'une longue histoire, le Service historique de l'armée de terre (SHAT) s'installe à Vincennes en 1948. Il conserve les archives des départements ministériels successivement chargés des affaires militaires du début du XVII^e siècle à 2005. Son autonomie est reconnue par la loi de 1979. En vertu de l'instruction permanente n° 1168 du 29 mai 1959, modifiée par une annexe du 17 juin 1959, les missions du SHAT sont la gestion et l'exploitation des archives historiques, l'enseignement de l'histoire militaire et le maintien des traditions militaires. Il est placé sous l'autorité directe du chef d'état-major de l'armée de terre. Le SHAT s'est rallié plus tardivement que ses homologues à l'histoire orale, au cours des années 1990. En 1996, Hervé Lemoine, alors archiviste chargé des fonds privés, met en place une cellule d'histoire orale. Le 23 janvier 1995, l'inscription de la conservation des archives orales dans les grandes orientations du schéma directeur pour les services historiques de la défense est un facteur déclenchant. Le terme d'histoire orale est choisi au détriment de celui d'archives orales, car la section voulait s'enraciner dans les débats historiographiques en cours⁵⁴. Les objectifs de la cellule sont de compléter les fonds d'archives déposés au SHAT par des archives orales, d'acquérir une meilleure connaissance de la société, de la culture et de l'histoire militaire. Les archives sont classées, au sein du cadre de classement, dans les sous-séries 3K et 4K. Elles sont considérées comme des archives entrées par voie extraordinaire (série K). On distingue cependant les enregistrements réalisés par la section « histoire orale » du service (sous-série 3K) de ceux produits par des organismes ou des personnes étrangères au service, mais dont le SHAT assure la conservation (sous-série 4K).

53. Pour retracer l'histoire du Service historique de l'armée de terre, il est possible de mobiliser les ressources suivantes : Jean-Louis Mourrut (général) (dir.), *Le Service historique de l'armée de terre et le château de Vincennes*, SHAT, 1988, p. 1-3. ; général de Brancion, « Les Services historiques des armées », *La Cohorte*, n° 67, 06/1980, p. 6- 11.

54. Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France...*, op. cit., p. 88.

Les campagnes de collecte de témoignages oraux

Dès la création de la cellule, le SHAT produit une collecte de témoignages thématique. L'orientation des travaux est encadrée par un conseil scientifique. Trois types de profils de témoins sont définis : les « prioritaires » (acteurs directs ayant exercé un réel pouvoir de décision), les « institutionnels » (administratifs ou opérationnels) et enfin ceux choisis en fonction d'un thème. Pour ce dernier type de témoins, trois axes majeurs sont retenus : la guerre d'Algérie (notamment le mois de mai 1958 et le putsch de 1961), les relations politico-militaires sous les IV^e et V^e Républiques et le renseignement. La campagne sur les services de renseignement français, cantonnée initialement à la Seconde Guerre mondiale, est élargie aux vingt dernières années. Les deux dernières campagnes ont conduit à interroger plusieurs témoins membres des mêmes structures à la même époque, ce qui offre au chercheur la possibilité de confronter les sources.

Pour la guerre d'Algérie, le fonds comporte 46 témoignages⁵⁵. Le choix d'une telle campagne repose sur l'importance de cette guerre pour la société française. La durée du conflit et l'implication de l'ensemble de la collectivité nationale, notamment à travers la mobilisation des appelés, ont transformé cette guerre en un événement majeur de la dernière moitié du XX^e siècle. Les entretiens du SHAT portent sur des parties de carrière correspondant précisément à la période de la décolonisation algérienne, à l'exception de personnalités militaires qui ont accompli des carrières exceptionnelles par la nature de leurs fonctions (chef d'état-major des armées, chef d'état-major particulier du président de la République, etc.). Ce thème de recherche est constitué de témoignages de généraux et de hauts responsables de la défense, civils et militaires, tels que Jean Vaujour, Pierre Messmer, Paul Léger, Paul Aussaresses. Les principaux thèmes de questionnement abordés à travers une grille d'entretien semi-directif, sont les opérations militaires menées et les unités engagées, les enjeux de la question algérienne (enjeux sociaux,

55. Cotés en GR 3K.

politiques, économiques), les acteurs (populations, appelés, « rebelles », grandes personnalités), ainsi que les réflexions sur les acteurs de ce conflit. Depuis 2004, au travers de conventions partenariales successives, le SHAT reçoit les fonds collectés par l'Office national des anciens combattants (ONAC)⁵⁶. Elle représente 810 témoignages oraux⁵⁷. Des chargés de mémoire et communication (CMC) ont été recrutés dans les différentes régions françaises pour assurer la collecte auprès de témoins identifiés et contactés par les antennes régionales de l'ONAC⁵⁸. Le SHAT dispose d'un fonds Raphaëlle Branche coté en GR 4K, comptant 33 témoignages réalisés entre 1996 et 2001 sur la torture durant la guerre d'Algérie. Enfin, le SHAT a effectué quelques collectes de témoignages sur le terrain, dans le cadre du retour d'expérience (RETEX). Quatre campagnes ont été menées dans cette optique : pendant la première guerre du Golfe (1991), au Tchad, en Afghanistan (2004) et en Côte d'Ivoire (2004)⁵⁹.

La méthodologie de collecte des témoignages oraux

L'entretien fait l'objet d'une préparation préalable. Les archivistes prennent connaissance des états de service de la personne, de ses œuvres et repèrent de manière précise les principales étapes de sa biographie. Ils examinent le contexte historique de la période étudiée, consultent les archives et les livres relatifs au sujet abordé. Une grille de questions semi-directives est établie et adaptée en fonction de la personne. Réalisés initialement par

56. Cotés en GR 5K.

57. 640 dans la sous-série GR 5K, 33 en DE 2016 PB, 13 en DE 2017 PB, 54 en DE 2019 PB et enfin 70 en DE 2020 PB.

58. La formation de ces agents et les grilles d'entretiens ont été élaborées par le SHAT avec la caution scientifique d'universitaires comme le professeur Jean-Charles Jauffret. En 2018, cette collecte se poursuit au sein du SHD sur le thème des harkis. Une centaine de témoignages oraux ont été versés dont certains ont été valorisés au travers de l'exposition consacrée aux harkis et présentée au SHD au cours de l'année 2020.

59. Ces dernières s'étant déroulées sur le théâtre d'opération dans une perspective de documentation de l'histoire en train de se faire, se rapproche aussi de nos travaux de collecte de l'expérience combattante.

des appelés du contingent, les entretiens sont obligatoirement effectués par des historiens de formation après la suspension du service national. La prise de contact avec les témoins s'opère par le biais des réseaux interpersonnels. La cellule ne s'interdit pas d'envoyer des questionnaires d'enquête par courrier avec une lettre d'accompagnement pour préparer les entretiens. La méthode choisie pour l'interview est non directive. Les interviewers demandent aux témoins de parler de leurs activités. Il est fort rare que ceux-ci se limitent à la seule évocation de leurs souvenirs. En leur demandant d'évoquer leur formation intellectuelle, politique ou technique, les entretiens débordent souvent des limites initiales posées par l'enquête. L'armée de terre attache une importance particulière à la relation entre le témoin et son interlocuteur, de préférence unique. Le choix des individus écarte le plus souvent les petits gradés au profit des officiers, des généraux et des hauts responsables de la Défense⁶⁰. Pour chaque entretien, une notice biographique est rédigée chaque fois qu'il est possible. Pour les officiers, un état des services est établi. Ces éléments sont fournis pour chaque analyse d'entretien dans les inventaires.

Une convention est signée pour établir la communicabilité du témoignage, selon les souhaits de l'auteur (dépôt d'archives privées sous forme de don). À partir de 1997, les inventaires commencent à être produits. Ils sont réalisés « de façon extrêmement détaillée, afin que les chercheurs puissent avoir une idée assez précise des informations qu'ils peuvent espérer trouver en écoutant les enregistrements⁶¹ », explique Hervé Lemoine. Le deuxième inventaire est publié en 2001 tandis que le dernier est édité en 2005. Du fait des thèmes choisis pour les campagnes de collecte de témoignages, un grand nombre d'enregistrements ne sont pas

60. La conception de l'histoire orale du SHAT s'éloigne sur ce point de celle de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) ouverte sur les témoignages des « oubliés de l'histoire », c'est-à-dire les témoins qui ne laissent ni mémoire, ni documents écrits et dont le vécu ne constitue pas la matière principale des archives institutionnelles.

61. Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France...*, op. cit., p. 96.

communicables avant un certain délai : 51 % des témoignages (36 sur 70) et 36 % des dons (deux sur trois) sont à communicabilité réservée. Compte tenu de la création récente de la cellule d'archives orales du SHAT, les sources sonores bénéficient de tout l'apport du numérique pour leur traitement, leur conservation et leur valorisation. Les témoins ont parfois pu faire don de leurs archives privées⁶². Quatorze fonds privés de quatorze donateurs différents ont intégré les réserves du service historique. Très rapidement, la cellule est remarquée pour la rigueur de sa réflexion méthodologique. De nombreuses institutions et services d'archives sont venus en bénéficier lors de séminaires de formation à Vincennes.

L'HISTOIRE ORALE AU SERVICE HISTORIQUE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (1997-2008)

Le Service historique de la gendarmerie nationale (SHGN) est créé en 1995⁶³. Il possède des enregistrements sonores au sein de la section études historiques et recherche, collectés à partir de 1997. Le recueil de témoignages s'explique par une volonté de combler un vide archivistique pour le XX^e siècle. Il faut attendre 2003 pour qu'une cellule d'archives orales soit officiellement créée.

La politique et la campagne de collecte de témoignages oraux

La collecte de témoignages oraux permet au SHGN d'aborder son histoire sous trois angles. Le premier est celui du rapport à l'espace. La gendarmerie est organisée territorialement afin d'assurer sa mission (avec une forte centralisation sur Paris et

62. Les généraux Méry et Jacques Massu, par exemple.

63. Pour retracer cette histoire : Laurent Veyssièrre, « Le Service historique de la gendarmerie nationale », *Histoire de la maréchaussée et de la gendarmerie : guide de recherche*, Service historique de la gendarmerie nationale, 2005, p. 501-511 ; Édouard Ebel, « Les sources orales », *Histoire de la maréchaussée et de la gendarmerie : guide de recherche*, Service historique de la gendarmerie nationale, 2005, p. 805-814.

trois niveaux d'organisation territoriale décentralisée). Ses unités et ses personnels sont mobiles. Les changements d'échelle s'observent à la fois dans l'organisation territoriale et fonctionnelle (du fait de la hiérarchie), mais aussi au niveau des prises de décision et de leur application sur le terrain. Le deuxième angle est celui du rapport au temps. La gendarmerie est une « vieille » institution, à l'histoire longue de plus de huit siècles. Un réel questionnement existe sur le « présent et la gendarmerie », sur les enjeux autour de son adaptation à la société moderne. Le troisième angle est celui du rapport au pouvoir. Le gendarme est soumis au devoir de réserve et au sens de la discipline. Des rapports se nouent autour de ces enjeux. Le SHGN s'intéresse à ce « qui se pense » dans l'institution.

La constitution d'archives orales répond à trois finalités. Elles permettraient, en premier lieu, de préserver un patrimoine original⁶⁴. Les futurs auditeurs pourront appréhender « de manière concrète et vivante les grands événements et les petites histoires qui font l'histoire de la gendarmerie ». Ces archives orales peuvent être valorisées au sein d'un musée de la gendarmerie ou lors de manifestations culturelles. Elles contribuent à « renforcer la cohésion et à favoriser l'émulation au sein de l'arme⁶⁵ ». Ces témoignages oraux sont une source pour la recherche scientifique.

On retrouve ici les buts qui avaient été donnés à la section d'histoire orale du SHAA : compléter des fonds lacunaires, mieux appréhender une réalité des faits qui n'est pas toujours bien restituée par les papiers administratifs dans l'armée, livrer des informations qui procèdent du sensible ou du relationnel et également créer un outil professionnel servant de « valeur d'exemplarité », utilisable dans le cadre de la formation des personnels officiers et sous-officiers. Les premières collectes se concentrent sur les officiers généraux de la gendarmerie, sur des officiers et sous-officiers dont la carrière peut éclairer l'histoire contemporaine. Les quatre campagnes menées portent respectivement sur les gendarmes

64. La mémoire orale est considérée comme tout autre élément de patrimoine.

65. Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France...*, op. cit., p. 99.

ayant servi durant la Seconde Guerre mondiale, en Indochine, les commandants de l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) de Melun et sur les unités spécialisées. Une diversité de points de vue est recherchée dans le corpus. Le service contacte aussi bien des retraités que des membres du personnel d'active de tous grades, ou encore des personnes travaillant au contact des militaires de l'institution (médecins, psychologues, aumôniers, etc.), voire des personnes extérieures à l'arme (autorités militaires, judiciaires, administratives...).

La méthodologie de collecte des témoignages oraux

Le SHGN estime que l'entretien semi-directif organisé selon le récit de carrière est le mieux adapté aux besoins. L'entretien se déroule de préférence au domicile du témoin. Il dure en moyenne deux heures. De 1996 à 2005, une quarantaine de témoins ont été sollicités pour raconter leurs souvenirs de carrière au sein de la gendarmerie. Le responsable de ces entretiens, le lieutenant Benoît Habermusch, a préparé quarante-trois dossiers et recueilli quarante témoignages dont la durée totale est d'environ soixante heures. Les souvenirs les plus anciens remontent à l'entre-deux-guerres et les plus récents aux années 2000. Le matériel disponible est entièrement sous format numérique. À la différence des autres services historiques des armées, les archives orales sont classées au sein de la série AV, avec une dénomination qui rejoint le cadre de classement des archives nationales, départementales et communales. Le témoin peut s'opposer à la communication de son témoignage.

LA DIVISION DES TÉMOIGNAGES ORAUX DU SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE (2005-2020)

La constitution d'archives orales au sein des armées s'est donc faite en deux temps : d'abord au cœur de l'armée de l'air et de la marine dans les années 1970-1980, puis de l'armée de terre et enfin de la gendarmerie dans les années 1990-2000. L'investissement et l'intérêt qui y ont été portés expliquent les

disparités de constitution de ces fonds. En comparaison avec le fonds de l'armée de l'air (près de 700 témoins), ceux des autres armées sont relativement petits. La politique de ces services change de manière radicale à partir de 2005, lorsqu'ils sont mutualisés lors de la création du Service historique de la Défense (SHD).

Peu après la loi du 3 janvier 1979 sur les archives, le rapport sur l'état des archives en France établi par la Cour des comptes estime que le fonctionnement des trois services historiques des armées est insatisfaisant. Malgré la poursuite de buts identiques ou très voisins, « de sensibles différences dans les méthodes et les moyens mis en œuvre se sont établies entre les services historiques⁶⁶ ». La réforme générale des politiques publiques et les restrictions budgétaires du ministère de la Défense poussent à rationaliser le fonctionnement des centres d'archives.

Le SHD est créé par le décret n° 2005-36 du 17 janvier 2005. Il rassemble les anciens services historiques des armées, désormais départements⁶⁷. Le SHGN, situé au fort de Maisons-Alfort, est mutualisé en 2008, peu avant le rattachement de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur (2009). Le SHD est placé sous la tutelle du Directeur des patrimoines, de la mémoire et des archives. Il collecte, conserve, communique et valorise les archives définitives du ministère de la Défense. Il dispose d'attributions particulières pour les bibliothèques patrimoniales qui relèvent de sa compétence et pour la symbolique militaire (inventaire des traditions). Doté d'une structure de recherche, il réalise des travaux relatifs à l'histoire de la défense. La mutualisation des cellules ou sections d'histoire orale appelle tout d'abord un travail

66. Philippe Henwood et Paule René-Bazin, « Des Services historiques des armées au Service historique de la Défense, 25 ans pour une réforme », *La Gazette des archives*, n° 196, 02/2004, p. 1-20.

67. Le SHAT (dont les sites sont situés au château de Vincennes, à Pau, Saint-Denis, Aubagne, Saint-Astier, Crouelle et Fréjus), le SHAA (situé à Vincennes, Chartres et Toulouse), le SHM (situé à Vincennes et Houilles mais aussi dans les villes portuaires de Cherbourg, Lorient, Brest, Rochefort et Toulon), les archives de l'armement (Châtelleraut), les archives intermédiaires des armées (site de Le Blanc) et les archives des victimes des conflits contemporains (Caen).

d'homogénéisation des fonds. Le modèle suivi est celui de l'armée de terre. La durée des entretiens s'est globalement allongée, passant de deux heures en moyenne au SHAA dans les années 1970, à cinq heures au début des années 1990, puis à dix heures environ en 2005 après la création du SHD. D'un point de vue méthodologique, l'approche du SHAA est privilégiée (entretiens semi-directifs). Les thèmes de recherche sont homogénéisés, afin de structurer les entretiens, éviter une trop grande hétérogénéité des collections et spécialiser les enquêteurs. Une section unique est créée. Elle est rattachée à la division des entrées par voie extraordinaire. Devenue Division des témoignages oraux (DTO), elle voit ses effectifs fondre. En 2017, la DTO conserve près de 3 000 témoignages, correspondant à 7 000 heures d'écoute, inventoriés et dont l'état des fonds est en cours de rédaction. En 2018, le commandant Romain Choron est l'unique permanent. Il a recours à des contrats armée-jeunesse, à des stagiaires et à l'emploi de réservistes pour poursuivre ses activités.

Après son départ, l'équipe de la DTO est progressivement renforcée par le recrutement du sous-lieutenant Julien Bidault et de l'attaché Franck Beaupérin assurant les fonctions de chef de la division. Cette dernière fait partie depuis le 1^{er} janvier 2020 du Département des entrées par voie extraordinaire. Ce binôme est renforcé par l'expertise d'Olivier Valat, technicien audiovisuel, chargé d'assurer les tournages et de suivre le plan de sauvegarde d'anciens supports-mères. Cette équipe est complétée par deux officiers de réserve. La DTO s'engage dans une nouvelle dynamique. Dès le début 2020, il est conduit un état des fonds permettant d'apprécier, pour la première fois, la répartition des volumes de témoignages consacrés à chaque conflit contemporain. Grâce à ce récolement, il est possible de visualiser avec précision les volumes de témoignages par conflit et d'identifier plus facilement les carences.

À la suite de ce précieux travail établi par le sous-lieutenant Bidault, un plan d'action a été défini en vue d'impulser une nouvelle dynamique et fixer de nouvelles orientations à la politique de collecte et de traitement de témoignages oraux. Au titre de l'année 2021, ce plan d'action cherche à expérimenter une

méthodologie et aboutira, à terme, à la conception d'une programmation triennale visant à répondre aux orientations du Projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE) du SHD. Pour l'année à venir, ce plan s'articule autour de quatre axes. Le premier porte sur la collecte de témoignages de hautes autorités civiles et militaires du ministère des Armées, dont le SHD. Le second sera dédié à une deuxième campagne de collecte sur l'expérience combattante de soldats engagés dans le Golfe en 1990-1991. Le troisième sera consacré à l'engagement français au Liban (1978-2006) et à l'attentat du Drakkar. Le quatrième, enfin, propose de collecter la parole des aumôniers militaires en vue de compléter les fonds thématiques existant au sein du SHD.

La DTO n'est pas la seule entité productrice de témoignages oraux au sein du SHD. Le département de la recherche verse régulièrement ceux réalisés par les historiens dans le cadre de leurs travaux. Contractuellement, les témoignages oraux sont considérés comme des archives privées faisant l'objet d'un don de la part du témoin, qui définit les conditions de communication et de valorisation. Il peut choisir de rendre son témoignage immédiatement disponible ou alors soumis à son autorisation ou à celle du SHD.

Le programme de collecte de témoignages oraux

Tous les fonds des services historiques des armées sont réunis au sein de la division des témoignages oraux du SHD⁶⁸. Les thèmes de la collecte (Seconde Guerre mondiale, conflits de décolonisation, opérations extérieures, institutions de défense, services de renseignement, etc.) sont proposés par les enquêteurs affectés à cette division et validés par le chef de service. La seule exception notable est l'enquête « Jupiter » sur la dissuasion nucléaire. C'est une commande du ministre de la Défense datant de 2008, chargeant le SHD de recueillir les témoignages des premiers acteurs de la dissuasion. Trois axes de recherches, en

68. Service historique de la Défense, *Guide des archives et de la bibliothèque du Service historique de la Défense*, SGA-DMPA, 2017, 758 p.

partie hérités du SHAT, ont été suivis. Ils concernent les hautes instances de la défense, l'étude des services de renseignement et de contre-espionnage dans leurs aspects institutionnels le plus large et la dissuasion nucléaire.

Le premier de ces axes de recherche s'intéresse à la définition et à la mise en œuvre de la politique de défense de la France au plus haut niveau de l'État. Il embrasse des questions aussi variées que l'articulation entre le pouvoir politique et les autorités militaires, la gestion des crises, l'action gouvernementale et interministérielle, la coopération internationale, les programmes d'armement, la dissuasion nucléaire, les réformes des armées, etc. Ont ainsi été interrogés des hommes politiques tels que Yvon Bourges ou Michel Rocard, des diplomates, comme Tricornot de Rose, et de nombreux chefs d'état-major, de l'armée de terre (général Delaunay), de la marine (amiral Coatanéa), des armées (généraux Maurin et Saulnier), ainsi que des directeurs généraux de la gendarmerie nationale (Olivier Renard-Payan et Jean-Pierre Dintilhac). Jusqu'en 2012, le renseignement constitue le second domaine d'investigation privilégié⁶⁹. La grande majorité des témoignages recueillis ne figure pas dans l'inventaire pour des raisons de confidentialité. L'inventaire partiel des témoignages de l'amiral Lacoste, de Michel Rocard ou, à un niveau de responsabilité moindre, du colonel Deuve, de Pierre Haas et de quelques autres, donne un aperçu de sa richesse.

Sont intégrés dans les fonds plus d'une vingtaine de témoignages d'anciens caméramans, photographes, monteurs et réalisateurs des services cinématographiques des armées dont l'ECPAD est aujourd'hui l'héritier⁷⁰. La plupart d'entre eux ont servi en tant qu'appelés du contingent avant de poursuivre leur carrière dans le civil, parfois auprès de grands cinéastes. Certains ont été employés dans les studios de cinéma sous l'Occupation avant de filmer la libération et les combats de 1944-1945. D'autres se sont engagés dans le corps expéditionnaire français en Extrême-Orient. Raoul Coutard réalise ainsi en 1953, un petit

69. Les entretiens sont menés par le professeur Sébastien Laurent.

70. Les différents services sont fusionnés en 1946.

film de propagande pour Jean Deuve, qui devait alors faire face à l'attaque de deux divisions Vietminh au Nord-Laos. D'autres encore – Gérard Renateau et Alain Pol –, ont participé au tournage de films en Algérie, tels que *Au-delà des fusils*, *Képi bleu* et *Algérie terre française*. Ces témoignages complètent les archives administratives, qui ne rendent qu'imparfaitement compte du travail sur le terrain des techniciens confrontés aux difficultés les plus diverses. Il faut retenir aussi que le journaliste Gérard Marinier a déposé un fonds de 292 témoignages collectés entre 1980 et 2010, dans le cadre de ses travaux pour les revues *L'Ancien d'Algérie* et *Ancien d'AFN magazine*⁷¹. Les témoins sont des personnalités politiques (Jacques Chirac, Jean-Pierre Chevènement), artistiques (Cabu), littéraires (Yves Courrière), sportives (Jacques Anquetil) mais aussi de simples citoyens. La division des archives orales accueille aussi les fonds de témoignages oraux liés à la recherche. Nous pouvons retenir le fonds de Raphaëlle Branche sur la torture en Algérie ou celui de Christophe Lafaye sur l'armée française en Afghanistan. En 2018, la division des archives orales a collecté un fonds sur l'expérience combattante de la 1^{re} division de l'armée de terre dans la bande sahélo-saharienne (2015-2018), dans le cadre d'une expérimentation sur la collecte, l'archivage et la valorisation de l'expérience combattante du XXI^e siècle⁷².

Les instruments de recherche

Les instruments de recherche pour les archives orales sont consultables en salle de lecture ou sur le site Internet du SHD. Ils se divisent entre les inventaires de chaque armée et l'état des fonds. Ces deux outils sont complémentaires, l'état des fonds étant en théorie une synthèse des inventaires, mais en pratique, au sein de la DTO, la rédaction de l'état des fonds est encore

71. Coté en DE 2009 PB.

72. Christophe Lafaye, *Collecter, archiver et valoriser l'expérience combattante des XX^e et XXI^e siècles*, Mémoire de Master II Pro « archives des XX^e et XXI^e siècles », sous la direction du Pr Jean Vigreux, Université de Bourgogne, septembre 2018.

en cours, notamment pour les fonds de la marine nationale, d'une partie de l'ONAC et de certains fonds privés. La majorité des dix-neuf inventaires disponibles sont de type semi-analytique et une minorité (cinq) sont analytiques. Les différences de rédaction des outils de recherche témoignent des évolutions des cellules d'histoire orale des différents services historiques des armées. Le choix de l'inventaire analytique est expliqué par Jonathan Bertout, chef de la DTO de 2011 à 2014, « l'inventaire analytique se situe au cœur de la méthodologie [...]. Il est rédigé par les enquêteurs au fur et à mesure des entretiens, et relu par les témoins qui peuvent apporter des précisions sur les points qu'ils jugeraient partiellement ou insuffisamment traités – sans bien sûr que les entretiens soient coupés ou censurés de quelque manière que ce soit. L'inventaire analytique est le reflet d'une coopération confiante et rigoureuse entre l'enquêteur et le témoin⁷³ ». L'intérêt de cette méthode analytique est de faciliter la recherche au lecteur. Le revers de la médaille est le caractère chronophage d'une telle démarche. La rédaction des fonds s'oriente vers un classement thématique. L'objectif est d'initier la rédaction d'instruments de recherche interarmées, c'est-à-dire synthétisant des thèmes identiques présents dans les inventaires des différentes armées⁷⁴. D'autre part, le lecteur est confronté à certains inventaires dont la communication est soit restreinte, soit en partie réservée. La communication restreinte concerne le tome II de l'inventaire GR 3K/DE-TO regroupant deux thèmes sensibles : le renseignement et le nucléaire. L'inventaire est consultable uniquement en salle de lecture. Quant à la communication réservée, elle concerne certaines parties des deux tomes de l'inventaire GR 3K/DE-TO. Elles doivent faire l'objet d'une autorisation. En 2016, deux tiers des témoignages sont librement communicables et un tiers nécessite une autorisation (soit du témoin, soit du SHD). Les instruments de recherche sont publiés sous format papier jusqu'en 2013. Depuis, les nouveaux

73. Jonathan Bertout, *Inventaire analytique des archives orales des sous-série 3K et TO*, t. 1, Vincennes, 2011, p. 9.

74. C'est ainsi qu'un inventaire sur la guerre d'Algérie a été réalisé.

instruments de recherche sont en format électronique, et une version imprimée est disponible en salle de lecture. Tous sont numérisés (format PDF) mais non indexés, ce qui ne facilite pas la recherche multicritères à partir d'un site Internet et le recoupement de ces fonds⁷⁵.

Les fonds détenus par le ministère des Armées sont extrêmement hétérogènes et interrogent sur les conditions possibles de leur exploitation dans le cadre de travaux scientifiques. Les archives orales – tout comme le champ historiographique de l'histoire orale et son utilisation dans le domaine des études de la guerre – peinent encore à accéder à une forme de pleine et entière légitimité en France malgré cinquante années d'acclimatation. En dépit de quelques actions pionnières, les collectes de témoignages oraux sont encore trop souvent consacrées à la haute hiérarchie administrative ou militaire, sans rendre compte de la richesse et de la diversité des expériences combattantes.



Service historique de la Défense, rayonnage sous-série AI 82 (© Olivier Valat / SHD).

CONCLUSION

La constitution de fonds sur la mémoire combattante aux États-Unis et en France répondent à des logiques spécifiques qui correspondent peu ou prou à quatre démarches : donner de l'existence et de l'épaisseur historique à des catégories d'acteurs méconnus, oubliés ou anonymes ; créer des matériaux documentaires nouveaux et complémentaires pour appréhender un passé qui lui semble incompréhensible faute de sources ou d'informations ; faire mémoire d'un monde plus ou moins révolu ; accéder à la subjectivité des individus. Elles suivent des chemins différents au cours du XX^e siècle, qui finissent par converger en ce début de XXI^e siècle.

L'armée américaine pense que l'histoire militaire est essentielle pour la conservation de son patrimoine mais aussi pour préparer son avenir. Cela s'est traduit dès le départ par un souci de collecter et de préserver les principales archives des guerres d'indépendance et de Sécession pendant que d'autres historiens étudiaient les conflits européens pour donner naissance aux premières doctrines. La montée en puissance du programme d'histoire militaire opérationnelle de l'armée américaine aboutit à son institutionnalisation. Durant la guerre froide, sont instaurées les collectes systématiques, l'analyse des opérations et l'écriture des engagements. Les historiens sont présents dans toutes les écoles, les lieux de formation, les commandements et les unités américaines. Mais à la suite de la chute du mur de Berlin, ce maillage particulièrement efficace est mis à mal par le recueil des « dividendes de la paix ». Des postes disparaissent et la fonction d'histoire militaire se trouve de fait sous-dimensionnée en Irak et en Afghanistan. Cette faiblesse apparaît au plus mauvais moment. À l'heure du tout numérique où les sources pour retracer le vécu des combattants se transforment et supposent de fait une collecte rigoureuse et massive, ce désengagement ne peut que laisser craindre une amnésie programmée dans une armée pourtant à la pointe de ces questions deux décennies auparavant.

75. Utilisation du langage informatique XML-EAD.

En France, la convergence des différents programmes interarmées de collecte de témoignages vers la division des archives orales du SHD amène une récente uniformisation des pratiques méthodologiques et archivistiques de l'élaboration des sources de la mémoire combattante, même si des interrogations demeurent sur la réutilisation de ces données dans le cadre de travaux scientifiques. Malgré des problèmes d'effectifs permettant de maintenir un important dynamisme, les collectes au sein des unités combattantes de retour du théâtre d'opération ont été expérimentées. Toutefois, la collecte *in situ* sur le théâtre d'opération demeure une exception. Le développement exponentiel des archives personnelles numériques produites par les combattants sur le théâtre d'opération (journaux personnels, vidéos, photos, documents de travail, courriels, etc.) et leur fragilité, imposent une collecte volontariste de ces précieuses données au risque de les voir complètement disparaître.

Chacune des approches présente des avantages : saisir l'expérience sur le vif pour les Américains ; prendre le temps du récit de vie en France ; contribuer au retour d'expérience ou à la vitalité des traditions des unités. Elles comportent aussi des inconvénients : traitement lacunaire des données numériques qui s'accroissent de manière exponentielle ; diminution du personnel dédié à ce travail ; fragilité des données et des supports ; fermeture des fonds après collecte pour les données sensibles ; réutilisation difficile des données pour la recherche à cause d'un manque de documentation sur la méthode de constitution du fonds, etc. Les méthodes pluridisciplinaires issues de recherches en sciences humaines et sociales ouvrent une troisième voie entre recherche universitaire d'une part et mission patrimoniale et mémorielle d'autre part : l'avènement d'une histoire militaire opérationnelle à la française s'appuyant sur la collecte et l'archivage de l'expérience combattante du XXI^e siècle. Fort des outils forgés en empruntant ses méthodes à l'histoire, la sociologie, l'anthropologie et l'archivistique, l'archiviste peut construire ses propres fonds permettant de retracer la multiplicité des expériences individuelles du combat. La nature d'un conflit est rendue plus intelligible lorsque l'on prend le soin de

l'observer depuis ce qu'elle produit sur le terrain et telle qu'elle est vécue par les principaux acteurs. Cette étude des traces du passé, récent ou dans ses résonances plus anciennes, est indispensable pour prendre de la hauteur et mettre en discussion les sources ouvertes immédiatement disponibles. Collecter, constituer des fonds, exploiter ses données avant de les verser pour conservation dans un centre d'archives est ainsi profitable pour la recherche en sciences humaines et sociales, mais aussi une base de connaissances utiles pour les armées, leur histoire tant humaine que militaire. L'inscription de cette histoire militaire opérationnelle au sein des armées, impose de réexaminer les métiers, les méthodes et les articulations entre les services. Au-delà de la nécessité opérationnelle et patrimoniale, c'est un chantier passionnant qui se dessine à l'horizon.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaires, manuels professionnels, doctrines, guides

- ATP 1-20, *Military History Operations*, Headquarters, department of The Army, juin 2014.
- CALLU Agnès, LEMOINE Hervé (dir.), *Patrimoine sonore et audiovisuel français, entre archive et témoignage : guide de recherche en sciences sociales*, Belin, 2005, 7 vol., 347, 117, 478, 367, 391 et 215 p.
- DEPARTMENT OF THE ARMY, *Military History Operations*, Field Manuel 1-20, Washington DC, 2003.
- EVERETT Stephan, *Oral History Techniques and Procedures*, US Army Center for Military History, 1992.
- JESSUP John, COAKLEY Robert, *A Guide for the Study of Military History*, US Army Center of Military History, 1982.
- LOVFGREN Stephen, *US Army Guide for Oral History*, CMH, Washington DC, 2006.
- ROBERTSON William, *The Staff Ride*, CMH, United States Army, 2014.
- SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE, *Guide des archives et de la bibliothèque du Service historique de la Défense*, Paris, SGA-DMPA, 2017, 758 p.
- WINKLER David, *Oral History: A Guide for Conducting Naval Historical Interviews*, Naval Historical Center, 2000.

Ouvrages généraux

- BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 2005, 356 p.
- BECKER Annette et BLOCH Étienne, Marc Bloch. *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Gallimard, coll. « Quarto », 2009.
- BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Armand Colin, 1997 (reéd).
- BRANCHE Raphaëlle, *La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Gallimard, 2001.
- BRAUDEL Fernand, *Écrits sur l'Histoire*, 2011, Flammarion, 314 p.
- DESCAMPS Florence, *L'Historien, l'archiviste et le magnétophone*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, 864 p.
- DESCAMPS Florence, « Les sources orales et l'Histoire : une difficile et tardive reconnaissance », dans Florence Descamps (dir.), *Les Sources orales et l'Histoire*, Bréal, coll. « Les sources de l'histoire », 2006, p. 9-39.
- DESCAMPS Florence, *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, éditions de l'EHESS, 2019, 216 p.
- SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE, *Guide des archives et de la bibliothèque du Service historique de la Défense*, SGA-DMPA, 2017, 758 p.

SOULET Jean-François, *L'Histoire immédiate : historiographie, sources et méthodes*, Armand Colin, 2010.

Ouvrages spécialisés

- ALLEN Barbara, MONTELL Lynwood, *From Memory to History: Using Oral Sources for Historical Research*, American Association for State and Local History, 1981.
- BRANCHE Raphaëlle, DESCAMPS Florence, SAFFROY Frédéric, VAÏSSE Maurice, « La parole et le droit. Recommandations pour la collecte, le traitement et l'exploitation des témoignages oraux », dans Véronique Ginauves, Isabelle Gras, *La Diffusion numérique des données en SHS. Guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques*, Presses universitaires de Provence, 2018.
- BRAUDEL Fernand, « Préface », dans Alain Guillermin, *La Pierre et le Vent : fortifications et Marine en Occident*, Arthaud, 1986.
- CABANES Bruno (dir.), *Une histoire de la guerre du XIX^e siècle à nos jours*, Éd. du Seuil, 2018, 800 p.
- DOUADY Johann, *D'une guerre à l'autre. De la Côte d'Ivoire à l'Afghanistan avec le 2^e RIMa*, Nimrod, 2012.
- DUNAWAY David, BAUM Willa, *Oral History: An Interdisciplinary Anthology*, 2^e éd., AltaMira Press, 1996.
- EBEL Édouard, « Les sources orales », *Histoire de la Maréchaussée et de la Gendarmerie : guide de recherche*, Service historique de la gendarmerie nationale, 2005, p. 805-814.
- GUGELER Russel, *Combat Actions in Korea*, OCMH, 1970.
- HOOPES James, *Oral History: An Introduction for Students*, University of North Carolina Press, 1979.
- LAFAYE Christophe, *L'Armée française en Afghanistan (2001-2012). Le génie au combat*, CNRS éditions, 2016.
- LAFAYE Christophe, « De la Surobi à la salle d'honneur du 19^e régiment du génie. Construction et transmission de la mémoire de l'engagement français en Afghanistan », dans Béatrice Fleury et Jacques Walter (dir.), *Vies d'objets, souvenirs de guerres*, Éditions universitaires de Lorraine, 2015.
- MARSHALL Samuel, *Men Against Fire: The Problem of Battle Command in Future War*, William Morrow & Cie, 1947.
- MCMAHAN Eva, ROGERS Kim, *Interactive Oral History Interviewing*, L. Erlbaum Associates, 1994.
- MOURRUT Jean-Louis (général) (dir.), *Le Service historique de l'armée de terre et le château de Vincennes*, SHAT, 1988.
- MARTINAND PRÉNEUF Jean de, RUFFRAY Françoise de, « Les archives orales et l'histoire de la Défense », dans Florence Descamps (dir.), *Les Sources orales et l'Histoire*, Bréal, 2006, p. 60-100.
- RUFFRAY Françoise de, « Les archives orales du SHAA », dans *Archives contemporaines et histoire, journée d'études de la direction des Archives*

de France, Vincennes, 28-29 novembre 1994, Archives nationales, 1995, p. 81-84.

- THIÉBLEMONT André, « Les apports de la recherche historique à la compréhension de la société militaire contemporaine », dans Laurent Henninger (dir.), *Histoire militaire et sciences humaines*, Complexe, 1999.
- THIÉBLEMONT André, *Expériences opérationnelles dans l'armée de terre. Unités de combat en Bosnie (1992-95)*, Les documents du C2SD, n° 42, vol. 1, p. 15.
- TOURTIER-BONNAZZI Chantal (dir.), *Le Témoignage oral aux archives : de la collecte à la communication*, Paris, Direction des archives de France, 1990, 104 p.
- VEYSSIÈRE Laurent, « Le Service historique de la gendarmerie nationale », *Histoire de la maréchaussée et de la gendarmerie : guide de recherche*, Service historique de la gendarmerie nationale, 2005, p. 501-511.
- WALLENBORN Hélène, *L'Historien, la parole des gens et l'écriture de l'Histoire : le témoignage à l'aube du XXI^e siècle*, Labor, 2006, 195 p.
- WILLEY Bell, *Historical Program of the US Army 1939 to Present*, OCMH, 1945.

Revue spécialisée

- ANNALES ESC, « Archives orales : une autre histoire ? », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, 35^e année, n° 1, janvier 1980, p. 124-126.
- ARON-SCHNAPER Dominique, « Questions impertinentes aux historiens oraux », *Commentaires*, vol. 6, n° 23, 1983, p. 655-660.
- ARON-SCHNAPER Dominique, HANET Danièle, « Archives orales et institutions sociales », *Revue française de sociologie*, t. XIX, avril-juin 1978, p. 260-276.
- ARON-SCHNAPER Dominique, HANET Danièle, « D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 1, janvier 1980, p. 183-199.
- BAUDE Olivier, « Aspects juridiques et éthiques de la conservation et de la diffusion des corpus oraux », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. XII, 2007/1, p. 85-97.
- BONNAIN Rolande, ELEGOET Fanch, « Les archives orales, pour quoi faire ? », *Ethnologie française*, VIII, 1978, p. 348-355.
- BONNAIN Rolande, ELEGOET Fanch, « Aperçu provisoire des enquêtes en cours », *Ethnologie française*, VIII, octobre-décembre 1978, p. 337-347.
- BRANCON de (général), « Les Services historiques des armées », *La Cohorte*, n° 67, 06/1980, p. 6-11.
- CALAS Marie-France, « Questions juridiques relatives aux documents audiovisuels », *La Gazette des archives*, n° 111, 1980, p. 357-364.
- CALAS Marie-France, « Les débuts des archives sonores et visuelles », *Ethnologie française*, VIII, octobre-décembre 1978, p. 331-336.

- CALLU Agnès, LEMOINE Hervé, « Histoire et archives orales : de la méthode à l'exploitation historique », *Paroles d'archivistes*, n° 5, 2002, p. 3-8.
- DESTOUCHES Martine, « Pour une contribution de l'Histoire orale à l'histoire de l'armée de l'air », *Revue historique des armées*, n° 1, 1980, p. 255-268.
- HENWOOD Philippe et RENÉ-BAZIN Paule, « Des Services historiques des armées au Service historique de la Défense, 25 ans pour une réforme », *La Gazette des archives*, n° 196, 02/2004, p. 1-20.
- OUZOUDIAS Cyril, « Un moment fort », *Air actualités*, n° 485, septembre 1995, p. 38-39.
- POLLAK Michel, HEINICH Nathalie, « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, juin 1986, p. 3-29.
- SHAA, « Section Histoire orale », *Bulletin du Service historique de l'armée de l'air*, n° 1, 01/1976, p. 5-6.
- THULLER Guy, « Archives et mémoire de la Nation : pour une politique des archives orales », *La Revue administrative*, novembre-décembre 1988, p. 563-567.
- CENTRE D'ÉTUDE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE, « Nouvelle histoire bataille », *Cahier du CEHD* n° 9, Paris, 1999.
- CENTRE D'ÉTUDE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE, « Nouvelle histoire bataille (II) », *Cahier du CEHD*, n° 23, Paris, 2004.
- CORVISIER André, « L'étude de la guerre entre la sociologie et l'histoire », *Revue historique*, n° 522, 1977, p. 361-364.
- COURTY Michel, « Bon son ne saurait mentir », *Archimag*, n° 174, 2004, p. 32-34.
- DESCAMPS Florence, « L'entretien de recherche en histoire : statut juridique, contraintes et règles d'utilisation », *Histoire@Politique, Politique, culture, société, revue électronique du Centre d'histoire de Sciences Po*, n° 3, décembre 2007.
- DESCAMPS Florence, « Faut-il légiférer sur les archives orales ? », *Revue administrative*, n° 321, mai-juin 2001, p. 276-281.
- FREDDY Raphaël, « Le travail de la mémoire et les limites de l'Histoire orale », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, 35^e année, n° 1, 1980, p. 127-145.
- GRELE Ronald, « On Using Oral History Collections: An Introduction », *Journal of American History*, n° 74, septembre 1987, p. 570-578.
- HANSON Joseph, « The Historical Section, Army War College », *The Journal of the American History Foundation*, n° 1, été 1937.
- JOUTARD Philippe, « Historiens, à vos micros ! », *L'Histoire*, n° 12, mai 1979, p. 106-112.
- KRUGLER Gilles, « Historians in Combat. L'armée américaine et le concept de *Military History Operations* », *Revue historique des armées*, n° 257, 2009, p. 59-75.

- LAFAYE Christophe, « L'armée française en Afghanistan (2001-2012) : la collecte de l'expérience combattante au service de l'histoire des opérations militaires », *Inflexions*, octobre 2017, p. 203-212.
- LAFAYE Christophe, « L'archivage de la recherche : un enjeu vital pour le ministère de la Défense », *Gazette des archives*, Paris, n° 246, 2017/2, p. 75-88.
- LOFGREN Stephen, « The Status of Oral History in the Army: Expanding a Tradition », *Oral History Review*, n° 30, été/automne 2003, p. 81-98.
- MENTZER Raymond, « Research from the Battlefield: Military History Detachments in Wartime Korea », *Army History*, été 1991, p. 13-19.
- PASCUAL Fanny, « The Oral History Division of the SHAA », *Oral History*, printemps 2005, p. 17-22.
- PICHONNET Marie-Marguerite, « De l'utilisation des témoignages oraux : aspects juridiques », *Ethnologie française*, VIII, octobre-décembre 1978, p. 359-368.
- RAVIS-GIORDANI Georges, « De l'utilisation des témoignages oraux : aspects déontologiques », *Ethnologie française*, VIII, octobre-décembre 1978, p. 356-358.
- RUFFRAY Françoise de, SORMAIL Isabelle, « Le témoignage oral : mémoire et histoire », *Revue historique des armées*, n° 2, 1988, p. 101-113.
- SABLON DU CORAIL Amable, « De la diversité à l'unité : vers une culture interarmées et interministérielle », *La Gazette des archives*, n° 211, 03/2008, p. 95-106.
- SHRADER Charles, « Oral History Resources for the Study of the U.S. Army in Vietnam », *Army Historian*, n° 11, p. 13-17.
- THIÉBLEMONT André, « Lorsque le chercheur est engagé dans l'objet. Retour sur la trajectoire d'un officier ethnologue », *Les Champs de Mars*, n° 27, juillet 2015, p. 77.
- THOMPSON Edward Paul, « The new oral history in France », *Oral History*, vol. VIII, n° 1, printemps 1980, p. 14-20.
- THULLIER Guy, « Pour la création d'archives orales », *La Gazette des archives*, n° 92, 01/1975, p. 28-32.
- TOURTIER-BONNAZZI Chantal, « La collecte des témoignages oraux », *La Gazette des archives*, n° 139, 1987, p. 249-252.
- TREBITSCH Michel, « Du mythe à l'historiographie », *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 21, novembre 1992, p. 13-33.
- VEILLON Dominique, « La Seconde Guerre mondiale à travers les sources orales », *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 4, 1987, p. 53-67.
- VIGIE Marc, « La Marine et le magnétophone », *Revue historique des armées*, 4/1986, p. 107-118.
- VISIONAGE Michael, « Documenting the Fight: Marine Field Historians in Action », *VFW Magazine*, avril 2007.
- VOLDMAN Danièle, « L'histoire orale en France à la fin des années 1980 », *Bios. Zeitschrift für Biographieforschung und oral history*, numéro spécial, 1990, p. 87-95.

- VOLDMAN Danièle, « L'histoire orale entre science et conscience », *Vingtième siècle, Revue d'Histoire*, n° 25, 1990/1, p. 113-115.
- WRIGHT Robert, « Clio in Combat: The Evolution of the Military History Detachment », *The Army Historian*, n° 6, hiver 1985.

Études universitaires

- LAFAYE Christophe, *L'Emploi du génie en Afghanistan (2001-2012). Adaptation d'une arme en situation de contre-insurrection. Hommes, matériels, emploi*, thèse de doctorat, sous la direction de Rémy Porte, Aix-Marseille Université, 2014, 2 vol.
- LAFAYE Christophe, *Collecter, archiver et valoriser l'expérience combattante des XX^e et XXI^e siècles*, mémoire de Master II professionnel « archives des XX^e et XXI^e siècles européens », réalisé sous la direction du professeur Jean Vigreux, Université de Bourgogne, soutenue le 6 septembre 2018.
- LANES Brigitte, BOUGET Patrick, VERNIE Renaud, *Les Services historiques des armées*, mémoire de maîtrise de droit public, Val-de-Marne, 1980.
- HAMEL Pierre, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France : le cas du Service historique de la Défense*, mémoire de Master 1 « Histoire et document, parcours métiers des archives et des bibliothèques, option archives », 2013, 180 p.

Publications professionnelles

- FRANCK Robert, BENTÉGEAT Henri général (2S), PICKETY Guillaume, *L'Histoire au ministère des Armées. Rapport sur « une fonction », des missions et des institutions*, Ministère des Armées, 2019, 88 p.
- LAFAYE Christophe (lieutenant), *Les Military History Operations : histoire et évolution d'un concept au sein de l'armée américaine. Quel intérêt pour l'armée française ?*, Rapport pour la délégation du patrimoine de l'armée de terre, décembre 2016, 30 p.

Actes de colloques / journées d'études

- CALAS Marie-France, « Sur quelques points de droit », dans *Problèmes de méthode en histoire orale*, Table ronde de juin 1980 organisée par l'IHTP, CNRS, 1980, p. 7-13 et 14-27.
- CHRISTIANNE Charles (général), « L'histoire orale au SHAA », *Actes du IV^e colloque international d'histoire orale*, Aix-en-Provence, 1982, p. 17-24.
- DUCHEIN Michel, « Un projet d'instruction relative aux documents sonores », *Actes du XXVII^e congrès national des archivistes français à Limoges, septembre 1985*, Archives nationales, 1986, p. 21-30.
- LEMOINE Hervé, « Les archives de la parole », *Congrès annuel de l'International Association of sound and audiovisual archives*, BNF, 15-20 novembre 1998.
- LEMOINE Hervé, « Méthodologie historique appliquée au recueil des témoignages oraux », *Commission française d'histoire militaire-IHMC*, 14 novembre 1998.

- LEMOINE Hervé, « L'apport du multimédia à la recherche historique », *Journée d'étude de l'INRP/CNRS, ENS*, 8 juin 1999.
- RUDELLE Olivier, « Archives orales, archives écrites : l'exemple de l'histoire politique », *Actes du colloque d'histoire orale*, Aix-en-Provence, 1982, p. 25-38.
- TOURTIER-BONNAZZI Chantal, « Les Archives nationales et les sources orales », *Actes du XXVII^e congrès national des archivistes français à Limoges, septembre 1985*, Archives nationales, 1986, p. 83-97.
- TOURTIER-BONNAZZI Chantal, « Les nouvelles archives, formation et collecte », *Actes du XXVIII^e congrès national des archivistes français*, Archives nationales, 1987, p. 189-197.
- TOURTIER-BONNAZZI Chantal, Gautier-Devaux Elizabeth, « Les archives en France et les archives orales », *IV^e colloque international d'histoire orale*, Aix-en-Provence, 1982, p. 5-16.
- VOLDMAN Danièle, « Paroles enregistrées, sources du XX^e siècle », dans *Direction des Archives de France, Les Nouvelles Archives, formation et collecte*, *Actes du XXVIII^e congrès national des archivistes français*, Archives nationales, 1987, p. 184-188.
- WAKSMAN Pierre, « Le Service historique de la marine », *Le Patrimoine maritime et fluvial. Colloque international Estuaire 92*, 1993, p. 153-158.

Fonds consultés

- SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE, SHD MV 46 GG 9, témoignage du Second-Maître Sablayrolles.
- SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE, SHD AI 8Z 2, Témoignage du général Christienne ; Interview de Mme Françoise de Ruffray, réalisé le 17 décembre 2012 au château de Vincennes.

Inventaires

- BERTOOUT Jonathan, *Inventaire analytique des archives orales des sous-série 3K et TO*, t. 1, Vincennes, 2011, p. 9.
- SHAA, *Inventaire des témoignages*, t. 4 : entretiens 411 à 550, SHAA, 2000.

Ressources Internet

- US Army Center of Military History : <http://www.history.army.mil/>
- The Army heritage and education center : <http://www.carlisle.army.mil/ahec/index.cfm>
- Combat Studies Institute : <http://usacac.army.mil/organizations/cace/csi>
- Center for Army Lessons Learn : <http://usacac.army.mil/organizations/mccoe/call>
- Site du journal *Military Review* : <http://usacac.army.mil/CAC2/MilitaryReview/>
- Bibliothèque en ligne des doctrines de l'US Army : <http://www.adtdl.army.mil/>

Naval History and Heritage Command : <http://www.history.navy.mil/>

Air Force Historical Research Agency : <http://www.afhra.af.mil/>

US Marines Corps History Division : <http://www.history.usmc.mil/>

United States Coast Guards Historian's Office : <http://www.uscg.mil/history/>

Service historique de la Défense : <https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/>

LA COLLECTE DE LA MÉMOIRE COMBATTANTE AU SEIN DES FORCES ARMÉES

ÉTATS-UNIS, FRANCE

Dr Christophe Lafaye

Produire un retour d'expérience (RETEX) au sein de l'institution militaire nécessite de s'intéresser à la diversité et à la transversalité des expériences humaines (des soldats jusqu'aux généraux, des ennemis, des populations civiles, etc.) Ce qui apparaît fondamental pour le monde militaire s'avère essentiel dans le domaine des études de la guerre. Où se situe la réalité de l'expérience que l'on souhaite analyser ? Quelles sources sont mobilisables pour étudier spécifiquement l'expérience combattante et quelles sont leurs modalités d'élaboration ? Cette étude souhaite mettre en lumière les sources permettant de travailler sur la mémoire combattante, en distinguant les modes de collecte pratiqués aux États-Unis et en France. Le développement exponentiel des archives personnelles numériques produites par les combattants sur le théâtre d'opération (journaux personnels, vidéos, photos, documents de travail, courriels, etc.) et leur problème de conservation, imposent une collecte volontariste de ces précieuses données au risque de les voir disparaître. Pour répondre à ce défi pour les armées comme pour la recherche, de nouvelles pistes doivent être explorées comme une collecte *in situ* sur le champ de bataille ou immédiatement après le retour des militaires des théâtres d'opérations.